



# L'Ancêtre

Bulletin  
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

Vol. 15 - No 2

Octobre 1988

## SOMMAIRE

Cinq Parisiens en Nouvelle-France au milieu du XVII <sup>e</sup> siècle (première partie) (Adrien Drolet).....	43
Les Renaud dans la famille (André Beauchesne).....	55
Des Beauchesne de diverses souches en Nouvelle-France (André Beauchesne).....	56
Louis Giguère: un dossier à compléter (Georges-Emile Giguère).....	57
Premier palmarès du Collège de Lévis en 1855 (L.P. Bélanger).....	61
Un curé "inspiré" modifie volontairement des noms de famille (Guy W. Richard et Jacques Saintonge).....	63
Appel aux membres.....	64
Sur la mesure du temps (H.P. Tardif).....	65
Elle n'avait pas 116 ans, mais 96! (Raymond Gingras et Jacques Saintonge).....	73
Regard sur les revues (Lucien Laurin).....	74
L'Événement de 1888 (Jacques Saintonge).....	75
Service d'entraide (André Beauchesne).....	77
Décès de monsieur Joseph-Charles Doucet.....	77
Courrier de la bibliothèque (René Doucet).....	78
Invitation, bibliothèque, nouveaux membres.....	80

\* \* \* \* \*

## SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

**Siège social-** Salle 1246, Pavillon Casault, 1210 avenue du Séminaire  
Cité universitaire, Sainte-Foy. Tél:(418) 651-9127

**Adresse postale-** C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### EXECUTIF 1988-1989

**Présidente:** Diane Duval  
**Vice-Président:** Guy W.-Richard  
**Secrétaire:** Georges Crête  
**Trésorier:** Guy Lacroix

#### CONSEILLERS

Jean-Paul Morin: Accueil  
Michel Simard: Archives  
René Doucet: Documentation  
Julien Dubé: Systèmes d'information  
André Beauchesne: Recherche

### CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

### GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline F.-Asselin	1984-1987

\* décédé

### COMITES DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre	Jacques Saintonge
Publications	Roland Grenier
Bibliothèque	René Doucet
Généatique	Guy Fréchet
Service de recherche	Sylvie Tremblay

### L'ANCÊTRE

*L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00\$ par année

Prix à l'unité 2,00\$

Frais de poste au Canada: 5%

(minimum 1,50 \$)

autres pays: 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 5716

Imprimé par le Conseil des loisirs-région de Québec

### COMITE DE L'ANCÊTRE

**Directeur** Jacques Saintonge

**Secrétaire** Raymond Deraspe

#### Autres membres

René Bureau, André Breton

Lucien Laurin, Andrée Lemay-Doucet,

Henri P. Tardif.

#### Collaborateurs

Raymond Gariépy, Michel Langlois,

Kathleen Mennie-de Varennes,

Gérard E. Provencher.

### COTISATION DES MEMBRES

* Membre principal	25,00 \$
Membre associé	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

\* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

# CINQ PARISIENS EN NOUVELLE-FRANCE AU MILIEU DU XVII<sup>e</sup> SIECLE

par Adrien Drolet \*

Christophe Drolet: le nom

DROLET tire ses origines du prénom Raoul, populaire au moyen-âge. Rod-ulf, prénom germanique dont la finale ULF signifie loup s'était modifié en Raoult. Raoul connu des variantes lorsque les diverses influences linguistiques des divers dialectes des provinces de France se faisaient sentir. Nous connaissons les formes suivantes: Rodulphe, Rodolphe, Ralph, et Raoul. A cette dernière forme s'est ajouté le diminutif d'affection ET, ce qui donna Raoullet, Roullet et Rollet.

Par ailleurs, dans certaines provinces françaises, la filiation s'est exprimée par l'ajout de la préposition DE, ce qui signifie: fils de. Cette formation particulière peu répandue se retrouve dans les exemples suivants: de Robert, de Paul (un nom illustré par saint Vincent de Paul) De ROLLET, dans ce cas-ci la signification littérale est: fils du petit Raoul. Le DE s'est élidé sous la pression d'une prononciation verbale courante, et la soudure DR s'est produite. Le nom s'est fixé définitivement sous la forme DROLET.

A Paris

Comme l'état civil parisien a été entièrement détruit, nous n'avons guère de chance de retracer Christophe DROLLET à Paris. Si nous nous tournons du côté des corporations parisiennes, nous nous trouvons face au même désert. Leurs archives ont été détruites lors des mêmes événements; c'est-à-dire les révolutions successives qui ont secoué Paris aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Ce que nous connaissons de Christophe DROLLET nous vient de nos propres archives. Elles nous apprennent qu'il était maître mouleur à Paris avant son arrivée en Nouvelle-France, qu'il était probablement déjà marié à Jeanne LEVASSEUR avant son départ en 1651 ou aux alentours de cette date. Ce sont nos archives qui nous apprennent son retour à Paris, en compagnie de sa femme, vers 1670-1672, et qu'il vivait encore à Paris en 1688, paroisse Saint-Eustache.

Maître mouleur

Le maître mouleur est un officier qui est commis dans les ports et dans les chantiers de construction pour mouler et mesurer le bois. Le mouleur est tenu par l'Ordonnance royale d'avoir dans les ports et dans les chantiers des mesures de quatre pieds pour mesurer des membrures, et des chafnes et anneaux pour le bois de compte, cotrets et fagots, et il doit mettre des banderoles aux bateaux et piles de bois contenant la taxe. Le mouleur et ses aides ne doivent point mettre en membrure les bois tortus, ni dans chaque voie plus d'un tiers de bois blanc.

L'action de mouler du bois consiste à arranger du bois dans une membrure, dans des cordes ou anneaux, ou autres mesures de police. On appelle aussi bois de moule,

---

\* Cette étude sur les familles Drolet et Levasseur a été présentée devant les membres de la Société de généalogie de Québec, le 18 décembre 1987.

celui qui est d'une certaine grandeur et qui est mesuré dans des membrures ou des anneaux. \*\*

Aux XVII<sup>e</sup> siècle, un officier détenait une fonction permanente et stable; le titulaire possédait des devoirs déterminés par les coutumes et les ordonnances et avait la propriété de sa charge. Ces précieux privilèges protégeaient la personne dans l'exercice de son métier. Ainsi Christophe DROLET, retourné à Paris après un séjour d'environ dix-huit ans en Nouvelle-France, pouvait de nouveau exercer son office de maître mouleur. De plus, sa corporation lui assurait l'aide et la protection nécessaires.

#### En Nouvelle-France

Christophe DROLET et Jeanne LEVASSEUR arrivèrent à Québec en compagnie de Jean LEVASSEUR et sa femme Marguerite RICHARD et de leurs deux fils en très bas âge: Laurent et Louis; ils étaient également accompagnés de Pierre LEVASSEUR, célibataire. Comme les archives de la Marine n'ont pas été retrouvées, nous ne pouvons savoir si leur arrivée date du 13 octobre 1651. Ce jour-là, rapporte le Journal des Jésuites, les vaisseaux *Le Saint-Joseph*, *La Vierge* et un navire hollandais jetèrent l'ancre devant Québec. Dans l'un était M. de LAUZON, notre nouveau gouverneur.

L'an de grâce 1654 est déterminant pour la suite de la famille DROLET en Nouvelle-France. Le 13 août, Jeanne LEVASSEUR donnait naissance à celui qui allait perpétuer le nom en Amérique: Pierre DROLET. L'acte au complet se lit comme suit:

*"L'an de grâce 1654, le 13 aoust par moy Hiérosme Lalement, faisant fonction de curé en la paroisse Notre Dame de la Conception à Québec, a esté baptisé un Enfant Masle né le 11 d'auparavant du mariage de Christophe Drolet et de Jeanne Levasseur qui a esté nommé Pierre. Les parrains ont été Pierre Le Vasseur et Isabelle Moyen, en présence de Joseph Marsolet et Christophe Drolet, le père."*

Le parrain est l'oncle de l'enfant: Pierre LEVASSEUR, compagnon menuisier encore célibataire, âgé d'environ 25 ans. La marraine est une fillette de treize ans, fille de Jean-Baptiste MOYEN, sieur des Granges, un notable qui a acheté en compagnie de Louis Théandre CHARTIER de Lotbinière, l'île aux Oies en cette année 1654. Moyen et sa femme seront tués par les Iroquois en 1655 sur cette île et leurs filles Isabelle et Marie seront prisonnières des Iroquois. Ceux-ci les rendront aux Français lors d'un échange de prisonniers. Et le 12 août 1657, Isabelle ou Elisabeth MOYEN épouse à Montréal le sergent-major Lambert CLOSSE qui, à peine cinq ans plus tard, en 1662, sera tué par les Iroquois dans un combat.

La famille MOYEN était originaire de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris et le chef de cette famille, qui allait connaître la tragédie en Nouvelle-France, était certainement bien connu de Christophe DROLET puisqu'on retrouve Jean MOYEN sieur des Granges comme témoin lors de la passation d'un acte notarié chez Rouer de VILLERAY, notaire royal. Il s'agit d'une obligation par Christophe DROLET et Jeanne LEVASSEUR à Jean LEVASSEUR, en date du 10 mai 1655, peu de temps avant la mort de Jean-Baptiste MOYEN et de sa femme, Jeanne LEBRET.

---

\*\* Tiré du Dictionnaire universel ... par messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoi, de l'Académie Française, à la Haye et Rotterdam, 1701. Avec Privilège.

*"Pardevant Louis Rouer notaire en la Nouvelle France et tesmoins soubz signez furent presents en leurs personnes Cristophle Drollet habitant La Nouvelle France et Jeanne Levasseur sa femme de luy auctorisée pour Leffect des presentes Lesquels ont recogneu et Confessé recognoissent et Confesse aud bien et deument Devoir à Jean Levasseur huissier en la Seneschaussée de la Nouvelle France Jurisdiction de Quebecq a ce present La somme de cent trente Livres tz pour prest dargent a eux faict à leur Besoing Et nécessité par Ledict Creancier Si comme Et ca dont Et ca rendre Et payer Ladicte somme de Cent trente Livres tz dans quatre ans a compter de ce jour et ce en Castor ou argent monnoyé au prix courant du pais promettant Et ca obligéant corps et biens Et ca renonçant Et ca faict et passé à Quebecq En Lestude du notaire Le dixiesme May mil six cent cinquante Cinq En presence de Jean Moyen Sieur des Granges et vincent renault soldat au fort de Quebecq qui ont signé avecq Lesdites parties Et le notaire et à Ladite Jeanne Levasseur déclaré de Scavoir escrire ny Signer"*

*Christophe drolet  
vinsant renaut*

*Moyen  
Rouër  
notaire*

Cet acte a été raturé. Heureusement il a été conservé avec la seule signature que l'on connaisse de Christophe DROLET sur un acte qui le concerne. Il n'est pas exclus qu'il y en ait d'autres; les recherches ouvrant toujours de nouveaux horizons.

Si l'emprunt demandé à Jean LEVASSEUR fut annulé, il n'en semble pas moins qu'un maître mouleur exerce un métier plutôt adapté à un milieu social fortement peuplé et urbanisé. Christophe DROLLET put-il vraiment faire ce métier en Nouvelle-France? On peut en douter. Nous sommes en ce pays à l'époque de l'exploration et de l'enracinement. Les guerres indiennes mettent en danger l'essor même de la colonie. L'industrie du bois est très peu développée, l'accent est mis sur le commerce des pelleteries. Aussi, il est probable que Christophe DROLET ait vécu dans le sillage de son beau-frère Jean LEVASSEUR qui exerçait son métier de menuisier tout en détenant le poste d'huissier au service des responsables de la Compagnie des Cent-Associés d'abord et du Conseil Souverain ensuite. Autrement dit, le maître mouleur devait être réduit souvent au rôle d'apprenti menuisier ou de manoeuvre avec les revenus appropriés. On ne connaît pas une seule concession de terre accordée à Christophe DROLET. Il nous faut anticiper sur le temps pour apprendre qu'en 1672, une fois retourné en France, il possédait dans le limites de la ville de Québec, *"un emplacement de terre défrichée avec une maison sur icelluy, joignant d'un costé Louis-Théandre de Lotbinière, d'autres Me Nicolas Dupon escuyer sieur de Neufville et le Sr Noel Pinguet."* Jean LEVASSEUR agit comme procureur de son beau-frère. L'acte stipule, d'autre part, que le locataire Michel LEGARDEUR SANSOUCY devra clôturer l'emplacement, ce qui suppose une étendue restreinte de terrain. La location est de trois ans, ce qui signifie une longue absence des propriétaires.

Mais revenons en cette année de la naissance de Jacqueline deuxième enfant du couple DROLET. Cette petite fille vient au monde environ neuf ans après la naissance de Pierre. Etant donné que l'acte de naissance de Jacqueline n'a pas été retracé, nous avons lieu de croire qu'elle ne fut pas baptisée à Notre-Dame de Québec, mais nous savons qu'elle est née en 1663 ou 1664 par un acte de décès, cette fois-ci au registre de Notre-Dame de Québec.

Au catalogue des chrestiens et catholiques trépassés et enterrés au cimetière de Québec depuis l'année 1640, nous lisons ce qui suit:

*"Le septième jour de décembre de l'an mil six cent soixante neuf a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse Jacqueline âgée de cinq à six ans, décédée le jour d'hier, fille de Christophe Drollet et de Jeanne LeVasseur".*

La perte de cet enfant fut certainement tragique pour le père et la mère et cette disparition fut peut-être l'une des causes qui déterminèrent leur départ pour Paris. Ce départ fut-il envisagé comme temporaire ou définitif? Je serais porté à le croire définitif. Le bail de maison stipule que si Christophe DROLLET et Jeanne LEVASSEUR le désirent, ils pourront vendre le tout ... Le couple a l'intention de vendre et s'en donne la possibilité. Nous sommes certains de toute manière qu'ils ne sont pas revenus en Nouvelle-France, et conséquemment la maison et l'emplacement ont été vendus. Pierre DROLET, leur fils resté en Amérique, n'a pas habité cette maison après le départ de ses parents; il logeait chez son oncle Jean LEVASSEUR.

L'acte du 10 novembre 1672 atteste que le couple DROLET-LEVASSEUR a déjà quitté Québec depuis un certain temps puisque nous lisons dès le commencement du texte:

*"Par devant Gilles Rageot, notaire et greffier Fut present en sa personne Maistre Jean Levasseur huissier au Conseil Souverain de ce pays Lequel au nom comme procureur et ce faisant fort de Christophe Drollet maistre mouleur à Paris ..."*

Il nous faut donc retourner à Paris pour les retrouver en compagnie de Françoise GAUGE.

#### De retour à Paris - L'héritage de Françoise Gaugé

Lorsque le maître mouleur et sa femme arrivèrent en France, le roi Louis XIV régnait en maître absolu et la paix intérieure, du moins, était assurée. Les corporations de métiers puissantes et bien structurées assuraient la protection de leurs membres, même après une longue absence. C'est ainsi que Christophe DROLET reprit l'exercice de son métier à Paris, mais nous sommes à court de renseignements pour le reste. Françoise GAUGE, la tante maternelle de Jeanne LEVASSEUR, vivait-elle encore en 1672? Résidant toujours rue Guérin-Boisseau à Paris, la veuve de François BONNET léguait, par son testament de 1658, la moitié de ses biens meubles et immeubles à Françoise HATTE, une nièce; et l'autre moitié à Pierre et à Jeanne LEVASSEUR. Jean LEVASSEUR et Marguerite Richard étaient exclus de l'héritage, ayant été avantagés par elle et son mari au contrat de mariage.

Un immeuble rue Guérin-Boisseau à Paris constituait, semble-t-il, l'essentiel de l'héritage; il y avait des meubles, quelques rentes et revenus modestes. L'exécuteur testamentaire de Françoise GAUGE se nommait Mtre Nicolas DESGASTINES, religieux du prieuré Saint-Martin, et on lui avait légué cent livres tournois pour sa peine. A la mort de la testatrice, l'exécuteur testamentaire aurait la tâche de vendre les immeubles pour en partager la recette entre les trois héritiers: à Françoise HATTE pour moitié, Pierre LEVASSEUR pour le quart et Jeanne LEVASSEUR pour le quart également. Il est possible que ce quart équivaille à un millier de livres environ.

Ajoutons que dans un codicille de 1666, Françoise GAUGE avait révoqué un legs de trente livres en faveur de l'Hôpital Général de Paris, somme qu'elle donna aux enfants de Christophe DROLLET et Jeanne LEVASSEUR. Donc Pierre DROLET fut

héritier de sa grand-tante. Et c'est de Québec en Nouvelle-France que nous apprenons quelque nouvelle de Christophe DROLLET et de Jeanne LEVASSEUR vivant à Paris.

Le 21 septembre 1688, chez Gilles RAGEOT, notaire royal, Pierre DROLET, alors âgé de 34 ans, passe un contrat de mariage avec Catherine ROUTIER, fille de feu Jean et de Catherine MELIOT remariée à Pierre BOUVIER. L'acte stipule que Pierre DROLET est fils de Christophe DROLLET et de Jeanne LEVASSEUR ses père et mère de la paroisse Saint-Eustache de la Ville et archevêché de Paris.

Cette note laconique nous apprend qu'ils ont quitté le faubourg Saint-Martin pour le quartier des Halles tout proche. Et après cette date, nous ne retrouvons plus mention d'eux dans nos archives.

#### Etablissement définitif à Champigny

Au 21 septembre 1688, nous retrouvons chez Gilles RAGEOT notaire à Québec, les témoins suivants au contrat de mariage: du côté de Catherine ROUTIER, fille mineure de feu Jean ROUTIER, outre Pierre BOUVIER et Catherine MELIOT, mère de Catherine, sont venus le sieur Pierre NOLAN, bourgeois de Québec, sa femme Catherine HOUART, marraine de Catherine ROUTIER, Jean ROUTIER, frère de la fiancée, Charles et Marie BOUVIER, beau-frère et belle-soeur; et du côté de Pierre DROLET, sont présents: Pierre LEVASSEUR, sieur de Lespérance, oncle maternel; Noël, Charles et Pierre LEVASSEUR, cousins germains; maître Guillaume ROGER, premier huissier au Conseil Souverain de ce pays, cousin germain à cause de Félicité LEVASSEUR, sa femme; Marguerite RICHARD, veuve de mtre Jean LEVASSEUR, vivant premier huissier au Conseil Souverain, aussi tante de Pierre DROLET; François PREVOST et François FOUQUET, amis. En ce jour du 21 septembre, Marguerite RICHARD loue à son neveu Pierre DROLET, pour cinq années consécutives, une ferme et habitation sise et située audit lieu de la Coste Saint-Michel, contenant deux arpents de front sur trente de profondeur, avec une petite maison et une grange; la terre joignant d'un côté Charles HAMEL et de l'autre Pierre HAMEL. Et en prévision du futur mariage, Marguerite RICHARD donne à son neveu quatre "losseaux" pour chevaux, une chaudière, une marmite, un gril, une "poelle", un bassin et six cuillers. Cette terre des LEVASSEUR aurait aujourd'hui les limites suivantes sur le territoire de Sainte-Foy: au nord-est une ligne qui prenant au Chemin des Quatre-Bourgeois suit la rue Contrecoeur et se poursuit vers le boulevard du Versant-Nord; au sud-est le chemin des Quatre-Bourgeois; au sud-ouest une ligne qui longe la rue Duchesneau et qui se rend jusqu'à la rue de la Paix; au nord-ouest de la rue de la Paix; terre couvrant des espaces de terrain dans les paroisses actuelles de Saint-Mathieu et de Sainte-Geneviève.

L'acte de mariage de Pierre DROLET et de Catherine ROUTIER n'a pas été retrouvé, ni à Notre-Dame de Québec, ni à l'Ancienne-Lorette. Le mariage eut probablement lieu à Sainte-Foy. Si c'est le cas, nous ne pouvons que déplorer la perte des registres de 1679 à 1698, détruits dans l'incendie de la chapelle du père CHAUMONOT en 1698. Cette chapelle avait été construite par le Jésuite en 1669 à la coste Saint-Michel, aux environs des routes actuelles du Vallon et des Quatre-Bourgeois. En ce temps-là, les baptêmes étaient célébrés à la chapelle de la mission de Sillery tandis que les mariages avaient lieu à la chapelle de Sainte-Foy. Les ROUTIER ont résidé plusieurs années à Sainte-Foy par ailleurs.

Leur mariage eut probablement lieu en 1691 ou fin 1690 puisque leur premier né, Pierre, est baptisé à l'Ancienne-Lorette le 15 avril 1692. Il faut dire que Pierre DROLET était en possession d'une terre de trois arpents de front par vingt de profondeur, à Champigny, dans la seigneurie de Gaudarville, depuis le 15 mai 1689. Et

Champigny se trouvait comme aujourd'hui, sur le territoire de la paroisse de Lorette. Cependant, cette terre ne lui appartenait pas puisque l'acte de vente chez GENAPLE, notaire royal, est en date du 22 février 1692. Si auparavant le nouveau couple Pierre DROLET et Catherine ROUTHIER vivait sur la terre sise coste Saint-Michel à Sainte-Foy, nous sommes certains qu'ils se trouvent à Champigny au printemps de 1692. Après le baptême de Pierre cette année-là, tous les autres eurent également lieu à Lorette à l'exception de celui de Thérèse baptisée à Sainte-Foy le 22 novembre 1699 et inhumée à Lorette le 30 mars 1703. En tout, 15 enfants sont nés de ce mariage, de 1692 à 1718 inclusivement; et cinq de ces enfants sont morts en bas âge.

#### Décès de Pierre Drolet et inventaire de ses biens

La terre de Champigny, achetée de Robert VOYER et sa femme Marie TREPAGNY, demeura la propriété de Pierre DROLET et de sa femme, au moins jusqu'en 1731, année de l'inventaire des biens de Pierre DROLET décédé en 1726.

Cette terre sise à quelques centaines de mètres à l'ouest et parallèlement à la route actuelle de l'aéroport, est traversée dans sa partie basse au sud par la route 138. Du côté nord de celle-ci, la terre s'élève en pente vers les hauteurs de Champigny jusqu'à proximité du site de l'aéroport. Plus rien n'existe évidemment des bâtiments primitifs mais du petit chemin qui longe la voie ferrée du C.P., le visiteur peut s'arrêter et considérer les lieux de cette terre ancestrale des DROLET et se souvenir, et se dire:

C'est ici que mourut Pierre DROLET ... , comme le mentionne l'acte laconique de son décès, qui se lit intégralement comme suit dans les archives de la paroisse de l'Ancienne-Lorette.

*"Le vingt-neuf juillet dix sept cent vingt six a été enterré dans le cimetièr  
le corps de Petrus Drolet âgé de soixante douze ans."*

Catherine ROUTIER alors âgée de cinquante-trois ans lui survivra plusieurs années. On retrouve sa trace aux mariages de ses enfants ou aux baptêmes de ses petits-enfants. Je terminerai mon propos sur Pierre DROLET en transcrivant le texte de l'inventaire de ses biens rédigé par François RAGEOT, notaire royal résidant rue St-Pierre à Québec, en date du 13 juillet 1731, presque cinq ans après le décès de l'ancêtre. J'ajouterai une remarque avant de clore ... L'implantation en Nouvelle-France de la famille DROLET est donc redevable à deux couples auxquels nous devons rendre hommage: Christophe DROLET et Jeanne LEVASSEUR; Pierre DROLET et Catherine ROUTIER.

#### Inventaire des biens de Pierre Drolet

François Rageot, notaire royal, le 13 juillet 1731

*L'an mil sept cent trente et un, le treizième jour de juillet six heures du  
matin à la requête de Caterine routier veuve de Pierre Drolet vivant habitant  
de Champigny paroisse de la vieille lorette au nom et comme tutrice Et en  
par acte de la prévosté de québec en datte du onze juillet a ses enfants  
mineurs issus de son mariage avec deffunt Pierre drolet et Pierre gouin son  
gendre Subrogé tuteur des dt mineurs et en par le meme acte pour la  
Conservation des biens et droits des dt. mineurs et de qui il appartiendra a  
ete par nous françois Rageot notaire Royal en cette ville Soussigné y*

resident rue St Pierre en presence des sieurs Jean Amel et Charles François Gouën habitants desmeurans en ladite psse. et Seigneurie tesmoins appeles pour proceder à l'inventaire et descriptions des Biens meubles et immeubles, et ustenciles dette active et passive, papiers, Enseignements et autres effets demeures apres le deceds dud. Defunt Pierre Drolet qui se sont trouvé en la maison ou led' Pierre Drolet est decede dependant de ladt Communauté qui a été entre le dt deffunt Pierre Drolet et Catherine Routtier Sa veuve, apres Serment par la ditte Catherine Routtier veuve drolet de nous les représenter tous sans en cacher ny receller aucunes choses sur les peines de l'ordonnance a elles expliquées lesquelles meubles et ustanciles ont été prisez et estimez par les dt Sieurs Jean Amel et Charles François Gouën choisies par les parties pour éviter afrais; apres Serment par eux faits de les estimer a leur juste valeur et leur ame conscience ont promis et affirmer ainsy le faire en egard a la qualité et valeur de chaque choses autems present auquel inventaire avons procede ainsy quil en suit et ont les dt Jean Amel et François Gouën Signe avec nous nottaire en la minute des presentes a la reserve du Subrogé tuteur qui a déclaré ne Scavoir Ecrire ny Signer de ce enquis suivant l'ordonnance

Rageot

Suit de ce qui cest trouvé dans la Cuisine Scavoir :

une Cramailliere Estime trois livres Cy .....	3 tt S D
une moyenne marmite Estimé quatre livres Cy .....	4
	<hr/>
	7 tt 00 00
Une petite marmite rapiescé estimé vingt Sols Cy.....	1 tt
une moyenne Chaudiere de cuivre rouge estimé Six livres Cy ...	6 .. ..
une petite Chaudiere rapiescé estime qua ... sols Cy.....	2 .. 15 .0
une poelle troué et rapiescé estimé quinze sols Cy.....	0 .. 15 .0
une moyenne po(e)lle estimé trois livres Cy .....	3 .. ..
une broche a rotir estime vingt Sols Cy .....	1 .. ..
une pelle a feu de fer estimé deux livres Cy .....	2 .. ..
deux siau feré estimé Trois livres Cy .....	3 .. ..
une ecumoire de cuivre jaune estimé dix Sols Cy .....	. .. 10 ..
deux fer à flasquer estimé ensemble trois livres Cy .....	3 .. ..
plusieurs ustanciles de fer blanc vielle estimé ensemble vingt Sols Cy .....	1 .. ..
Un siau de bois estimé dix Sols Cy .....	. .. 10 ..
deux vieux tamis estimé ensemble deux livres Cy .....	2 .. ..
un vieux tamis de Soye estimé trente Sols Cy .....	1 .. 10 ..
Trente livres de vaisselle detain estimé à vingt-cinq Sols la livres fait trente sept livres dix Sols Cy .....	37 tt 10 ..
une petite lanterne de fer blanc vielle estimé dix Sols Cy ...	. .. 10 ..
un fusil estimé dix livres Cy .....	10 .. ..
une douzaine de fourchete de fer estimé deux livres Cy .....	2 .. ..
un demy minot estimé vingt Sols Cy .....	1 .. ..
un vieux Siaux estimé Sept Sols Cy .....	. .. .7 ..
un vieux terrier estimé Dix Sols Cy .....	. .. 10 ..
un Coin de fer estimé Trente Sols Cy .....	1 .. 10 ..
un petit bail estimé vingt Sols Cy .....	1 .. ..
une vielle barique et un vieux Saloir estimé trente Sols Cy ..	1 .. 10 ..
un marteau a feaux le cizeaux et l'enclume estimé ensemble quatre livres Cy .....	4 .. ..
Tous les untanciles d'un métier a toile estimé ensemble	

Six livres Cy .....	6 tt S D
deux houx estimé ensemble trois livres Cy .....	3 .. .. .
une armoire a deux corps et a quatre panneau de bois de noyer et pain estimé la Somme de trente Cinq livres Cy .....	<u>35 tt .....</u>

Total est 131 .. 17..

Une autre vielle armoire avec Ses ferures estimé la Somme de huit livres Cy .....	8 tt .. ..
une table de merisier avec Ses deux tiroir estimé la Somme de quinze livres Cy .....	15 .. .. .
un petit miroir de toilette estimé la Somme de quatre livres Cy .....	4 .. .. .
quatre chaises de merizié tourné estimé la Somme de dix livres Cy .....	10 .. .. .
quatre autre chaises commune estimé quatre livres Cy .....	4 .. .. .
Trois autres vielle idem estimé la So estimé la Somme de trente sols Cy .....	1 .. 10S .
une vielle huche de bois de pain avec son couvercle et une vielle lampe le tout estimé Trente Sols Cy .....	1 .. 10S .
une vielle placque de poille en deux morceau estimé la Somme de quatre livres Cy .....	4 .. .. .
une pair de quarde estimé la Somme de deux livres Cy .....	2 .. .. .
une vielle table pliante estimé vingt Sols Cy .....	1 .. .. .
un tasse de fer blanc estimé cinq Sols Cy .....	. .. 5.
un vieux vent estimé trente Sols Cy .....	1 .. .. 10
Dix Sept terine tant bonne que mauvaise estimé quatre livres Cy .....	4 .. .. .
huit minot de bled a quarente cinq sols fait la somme de dix huit livres Cy .....	18 .. .. .

Suite la teneur des bestiaux

un cheval de poil rouge avec son harnois estimé a dix ecus Cy .....	30 tt S D
une pair de Boeuf agée de Sept a huit ans sous poil rouge et noir estimé a quatre vingt quinze livres Cy .....	95 .. .. .
un jeune boeuf Sous poil noir estimé quarente livres Cy .....	40 .. .. .
Deux vaches estimé ensemble Soixante livres Cy .....	<u>60 .. .. .</u>
	430 tt .. 12

Dix mouton estimé ensemble la Somme de quarente livres Cy ....	40 .. .. .
deux cochon estimé vingt quatre livres Cy .....	24 .. .. .
la charue toutte garnie Estimé vingt cinq livres Cy .....	25 .. .. .
la charette toutte garnie estimé quatorze livres Cy .....	<u>14 .. .. .</u>
	533 tt 12S .

Sont convenue entre les enfans heritiers que le lit de leur mere garnie  
comme il est luy restera Sa vie durant

Suite de la teneur des batimens construite Sur une habitation de trois arpens  
de front Sur vingt de profondeur Sur laquelle est construite une maison de  
piece Sur piece de trente cinq pied de long ou environ avec une grange de  
poteau couvert de planche Sur trente pied de long avec vingt de large  
couverte de pail une etable et une ecurie de trente cinq pied de long et un  
petit fournie de piece Sur piece de douze pied de long Sur dix de large

*Suite de la teneur des titres et enseignemens des papiers Scavoir un Contrat de vente de Robert voyey et Sa femme a Pierre Drolet en datte du vingt deux fevrier 1692 une autre de concession de Mr du menue a Jean Iarchevesque en datte du deuxiesme jour de mars 1696 un Contrat de mariage entre Pierre Drolet et catherine Routtier en datte du vingt un nbre 1688 un autre acte de tutelle rendue en la prevosté de cette ville en datte du onze de juillet mil Sept Cent Trente un*

*Et attendu qu'il S'en va midy et qu'il n'y a plus rien a inventorié tous lesquelles meubles et ustancilles ont été laissé a la garde de caterine routtier veuve de Pierre Drolet tutrice qui S'en est volontairement charge du consentement du Subroge tuteur pour les représenter toutes fois et quant quil en Sera requis et ont les dits Susnommes Signé avec nous nottaire en les minutte des presentes a la reserve de pierre gouin Subroge tuteur qui a déclaré ne Scavoir écrire ny Signer de ce en quis Suivant l'ordonnance apres lecture faite*

Rageot  
nott

#### Levasseur: l'origine du nom

LEVASSEUR peut représenter l'ancien français Vasseor, mais surtout la déduplication de VAVASSEUR désignant à l'origine l'homme pourvu d'un arrière-fief. (latin: vassus vassorum, vassal des vassaux).

Il y avait des vavasseries nobles: celles dont le tenant ne devait que le service féodal; et les vavasseries vilaines: celles dont le tenant devait au seigneur hommage, service et rente. Le mot VASSEUR dut signifier aussi percepteur de rentes.

On connaît plusieurs variantes du nom: LEVASSEUR, LEVASSOR, LEVASSORT, LEVAVASSEUR; et on les retrouve surtout dans le nord-ouest de la France.

Par ailleurs, le nom de personne VAVASSEUR est connu depuis longtemps à Paris. Un LE VAVASSEUR apparaît au Rôle de la Taille de Paris soit pour l'année 1292 ou l'année 1313, ce qui signifie que dès cette époque, ce qualificatif était devenu nom de famille identifié dans la capitale du royaume.

Les ascendants de Jean, Pierre et Jeanne LEVASSEUR ne sont connus, eux, que jusqu'aux grands-parents de ceux-ci.

- 1- N. LEVASSEUR
- 2- Noël LEVASSEUR, maître menuisier, demeurant rue Guérin-Boisseau à Paris. Mort à Paris avant 1646. Geneviève GAUGE sa femme, fille de Gilles et de Jeanne BEAUDELLET; morte comme son mari, avant 1646 à Paris.
- 3- Jean LEVASSEUR, fils de Noël et de Geneviève GAUGE, né à Paris en 1621, marié à Paris en 1646 à Marguerite RICHARD.  
Pierre LEVASSEUR, fils de Noël et de Geneviève GAUGE, né en 1629.  
Jeanne LEVASSEUR, fille de Noël et de Geneviève GAUGE, probablement mariée à Paris en .... à Christophe DROLET.

LEVASSEUR, RICHARD et DROLET

Paris, faubourg Saint-Martin, XVIIe siècle

Noël LEVASSEUR, décédé avant 1646  
maître menuisier à Paris,  
marié à  
Geneviève GAUGE, décédée avant 1646

LEVASSEUR, Pierre né à Paris en 1629, compagnon menuisier, à Paris, célibataire, probablement paroissien de Saint-Leu-Saint-Gilles

LEVASSEUR, Jean né à Paris en 1621, maître menuisier, résidant rue Guérin-Boisseau, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, marié à Paris en 1646, à RICHARD, Marguerite née à Paris en 1631, fille de feu Nicolas RICHARD, vivant maître lapidaire à Paris, et de feu Jeanne BONNET.  
(Ct de mariage de J. LEVASSEUR et M. RICHARD, 1646)

LEVASSEUR, Jeanne née à Paris ... probablement mariée à Paris, à DROLET, Christophe maître mouleur à Paris.

Milieu social: celui des maîtres de métiers, des artisans et des commerçants.

Paris à l'époque. . .: une capitale, surpeuplée pour son étendue, elle renferme entre 400 et 500 mille habitants.  
Troubles de la minorité de Louis XIV.  
La Fronde et la misère qui s'ensuit.  
Disette, cherté des vivres.  
Les gueux arrivent de la campagne à Paris.

Les Parisiens en Nouvelle-France: Les Relations des Jésuites font connaître la contrée lointaine. Le recrutement à Paris. Plusieurs Parisiens s'établissent à Québec.

FAMILLES LEVASSEUR ET DROLET

Paris, avant 1651

Jean LEVASSEUR maître menuisier à Paris, marié à Marguerite RICHARD en 1646.

Enfants nés à Paris,  
Laurent  
Louis

Pierre LEVASSEUR compagnon menuisier à Paris, célibataire.

(Marié à Québec en 1655, à Jeanne de CHANVERLANGES)

Christophe DROLET maître mouleur à Paris.

Marié à Jeanne LEVASSEUR en ....

Québec, Nouvelle-France, après 1651

Enfants nés à Québec

Anne	1652
Noël	1654
Jean-François	1654
Ursule	1657
M. Thérèse	1659
Angélique	1661
M. Madeleine	1663
Charles	1665
Anne-Félicité	1667
Joseph	1670

(mort à 2 jours)

12 enfants

Madeleine	
Françoise	1656
Marguerite	1658
M. Thérèse	1660
Pierre	1661
Jeanne	1664
Angélique	1665
Félicité	1667
Antoine	1669
François	1672

9 enfants

Pierre	1654
Jacqueline	1663

(morte en 1669)

2 enfants

Paris, 1670-avant novembre 1672

Retour à Paris de Christophe DROLET et Jeanne LEVASSEUR. Leur fils Pierre en Nouvelle-France, chez son oncle Jean LEVASSEUR.

LEVASSEUR

Contrat de mariage de Jean LEVASSEUR et de Marguerite RICHARD

Paris, 23 avril 1646

LECAT et LESEMELIER, "nottaires du roy" au Chatelet de Paris

Archives Nationales

Y-184

no 531, f 236

Jean LEVASSEUR maître-menuisier à Paris, demeurant rue G.- Boisseau, par. St-Nicolas des champs fils de feu Noel LEVASSEUR, vivant mtre menuisier à Paris, et de feue Geneviève Gaugé.

Le futur époux prend la future épouse avec les biens qu'elle apporte *"consistant en une maison sise à Paris, au 16 rue Guérin-Boisseau où pend pour enseigne les Images de Ste Anne et de Ste Barbe; à elle ad venue et eschue de lad. deffunte Jeanne Bonnet sa mere."*

François Bonnet bourgeois de Paris, marié en secondes noces à Françoise GAUGE, maitre patenostrier et mtre verrier, demeurant à Paris, rue et paroisse St-Nicolas des champs, tuteur stipulant en cette partie pour Marguerite RICHARD sa petite-fille, fille de défunt Nicolas RICHARD, vivant maitre lapidaire à Paris, et de Jeanne BONNET (issue du premier mariage de François BONNET).

François BONNET oncle du futur époux (Françoise GAUGE étant la soeur de Geneviève GAUGE, mère de Jean LEVASSEUR) a fait don à son neveu, dès le 2 février 1646, d'une somme de 900 livres, *"et ce pour l'amitié qu'il lui porte"*

Juin 1646

Jean LEVASSEUR apporte le contrat de mariage au chatelet de Paris pour le faire insinuer, accepter et agréer; *"tant pour François Bonnet et Françoise Gaugé Que pr Luy et en Son nom et pour Marguerite Richard sa femme donataire"*.

LEVASSEUR

Témoins au contrat de mariage de J. LEVASSEUR et M. RICHARD

Paris, 23 avril 1646

Du côté de Jean LEVASSEUR:

Pierre LEVASSEUR	son frère,
Toussaints ASSO	compagnon menuisier à Paris oncle à cause de Marie GAUGE maître passemetier à Paris

Claude DUFRESNOY	cousin germain, mtre loueur à Paris
Louis DYMIER	cousin germain, à cause de Charlotte LEVASSEUR sa femme, clerc au Greffe crim. à la cour de Paris
Pierre SAUNOY	cousin germain, à cause de Marie DUFRESNOY sa femme, bourgeois de Paris, maître frippier
Nicolas DEMER	cousin, mtre charron
Noël ROY	cousin
Jean GOBIOT	cousin à cause de Denise LAFLEUR sa femme, mtr tailleur d'abits à Paris

Du côté de Marguerite RICHARD:

Françoise GAUGE	"sa tante" à cause de Jean LEVASSEUR, futur époux femme de François BONNET, 2e mariage
François RICHARD	oncle paternel mtr passementier boutonnièr à Paris
Léon MERCIER	oncle à cause de Marguerite RICHARD sa femme
Guillaume RICHARD	cousin germain
Richard du PILLE	mtr passementier boutonnièr
Benoist RICHARD	mtr porteur de sel au Grenier de Paris
Pierre RUDE	mtr doreur et enlumineur sur cuivre
Nicolas GOBIOT	cousin, mtr cordonnier
Louis DUHAMEL	mtr à Paris, cousin des 2 côtés
Gérard GROUJET, Jean DESGASTINES, N. DESARTS, Pasquier GODONIER amis	

(fin de la première partie)

\* \* \* \* \*

## LES RENAUD DANS LA FAMILLE

par André Beauchesne

L'ancêtre Hélie BOURBEAU, originaire du Poitou, mais établi à La Rochelle près de la Porte de Cogne comme charpentier de grosses oeuvres, se marie en lères noces vers 1625 dans l'Eglise réformée (Huguenot) à Marguerite RENAUD, fille de M ... RENAUD et de Marie GABOURI-GABORIT. Cette dernière, au décès de M ... RENAUD, se remarie à Paul CHALIFOU (CHALIFOUR-CHALIFOUX) de Périgny, arr. de La Rochelle (Charente-Maritime) et donne naissance le 26 décembre 1612 à Paul CHALIFOU qui émigra en Nouvelle-France en 1652 avec ses neveux Elie BOURBEAU fils, Sieur VILLENEUVE, et Paul BOURBEAU.

RENAUD s'écrit souvent REGNAUD, REGNAULT, RENAULT, REGNEAULT ... C'est un nom d'origine gallo-germanique, RAGIN et WALDEN. RAGIN: conseil. WALDAN: gouverner. RENAUD signifie donc membre du Conseil qui gouverne.

### Bibliographie

Dauzat et Morlet. *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*. Sélection Larousse.

Godbout, Archange. Bourbeau. *Mémoires de Société généalogique*. Vol. 2, p. 169.

Godbout, Archange. *Annotations manuscrites du Dictionnaire Tanguay*.

Tanguay, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*.

Jetté, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*.

\* \* \* \* \*

## DES BEAUCHESNE DE DIVERSES SOUCHES EN NOUVELLE-FRANCE

par André Beauchesne

Les principales origines des familles BEAUCHESNE d'ici sont les BOURBEAU dit BEAUCHESNE, issus de Joseph BOURBEAU dit BEAUCHESNE (Pierre I BOURBEAU-LACOURSE et Anne BESNARD-BOURJOLY) et les RACINE dit BEAUCHESNE, issus de Joseph RACINE dit BEAUCHESNE (Pierre II RACINE et Louise GUYON). Outre ces deux souches, on rapporte une Louise BEAUCHESNE mariée à J.-B. GREGOIRE, sép. 1760 à Charlesbourg (TANGUAY), et Bernardin DUMONT, Sieur BEAUCHESNE, "noble homme" 9 février 1774. (A. GODBOUT), dans *Origines des familles canadiennes-françaises*, p. 218.

Tous connaissent Robert CHEVALIER dit de BEAUCHESNE (1686-1731), capitaine de flibustiers, dont les *Mémoires* ont été publiés par Alain-René LESAGE.

Un BEAUCHESNE en 1617 est rapporté à Québec (TANGUAY, p. 34). La Relation de Champlain signale un BEAUCHAINE, 1619, facteur et commis de la Compagnie des marchands.

Monsieur CAILLARD, Sieur de BEAUCHESNE, est nommé Commissaire de la marine à Québec le 18 mai 1702, et le 17 novembre 1704 il est relevé de ses fonctions pour ses affaires de famille, les autorités satisfaites "de son exactitude à remplir ses devoirs". (Recherches historiques, 1918, vol. 24, p. 144; Jugements et délibérations du Conseil Souverain, 8 avril 1704, p. 978.)

Guillaume GAILLARD de BEAUCHESNE, né en 1669 à Villeneuve, év. Xaintes, et sépulture à Québec le 13 novembre 1729. Il est officier de justice de la Nouvelle-France, 1722, conseiller (au Conseil Souverain) et Seigneur de l'Ile et Comté de Saint-Laurent, contrôleur général des fermes du Roy en ce pays. (Recherches historiques 1930, vol. 36, p. 151; Dict. TANGUAY I, p. 249, notes manuscrites A. GODBOUT; Jugements et délibérations du Conseil Souverain, 8 avril 1704.)

### Bibliographie

**Drouin:** *Dictionnaire national des Canadiens français.*

Godbout, Archange: *Nos ancêtres au XVIIe siècle--- Mémoires de la Société généalogique.* Vol. 2, pp. 169 s.--- *Origines des familles canadiennes-françaises.* p. 218.-- *Annotations manuscrites du Dictionnaire Tanguay.*

**Jetté, René:** *Dictionnaire généalogique des familles du Québec.*

**Leboeuf, J.-Arthur:** *Complément au Dictionnaire généalogique Tanguay.*

**Montbarbut, Johnny:** *Les colons de l'Aunis et de la Saintonge au Canada.*

**Tanguay, Cyprien:** *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.*

**Roy, P.-G.:** *Recherches historiques 1918.* Vol. 20, pp. 33-38, 64-77, 96-105, 144.-- 1930, Vol. 36, p. 151.

**Verville, J.-Claude:** *Notes sur Pierre Bourbeau dit Lacourse.* *L'Ancêtre*, vol. 5-3, nov. 1978.

**LeSage, Alain-René:** *Robert Chevalier dit de Beauchesne.*

Les Presses de l'Université Laval/Toronto University Press: A Chevalier. De Beauchesne, Robert dit le Chevalier, capitaine de flibustiers.

*Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, 8 avril 1704, p. 978.

**Saintonge, Jacques:** *Nos ancêtres*, à Bourbaut.

\* \* \* \* \*

# LOUIS GIGUIERE: UN DOSSIER A COMPLETER

par Georges-Emile Giguère

En généalogie comme en histoire, et souvent même en sciences, les hypothèses de travail, dites aussi hypothèses de recherche sont au point de départ de nouvelles pistes d'exploration et souvent conduisent à des découvertes que l'on ne ferait pas autrement. Ou bien on veut par là sortir d'un réseau de connaissances établies ou bien on veut pallier au défaut des documents.

L'imagination ou l'originalité du chercheur veut rapprocher des pièces disparates pour y retracer des éléments implicitement contenus et établir des liens entre l'inconnu et le connu. Tel est le cas de la présente recherche qui concerne Louis GIGUIERE, frère de notre ancêtre Robert, dont l'acte de naissance n'apparaît pas aux registres de la paroisse Saint-Aubin de Tourouvre. On trouvera, cependant, toutes les données de base dans notre ouvrage *Tourouvre et les Giguère*, publié en 1986 et lancé à Tourouvre même.

Dans la liste des dix enfants du couple Jehan GIGUIERE, le jeune, et Michelle JORNEL, soit cinq garçons et cinq filles, que nous publions pour la première fois dans son intégralité, (p. 68), nous avons situé Louys en deuxième place. Nous reprenons cette même liste, à nouveau complétée et mise au point à la suite d'une récente lecture des pièces originales. Ceci facilitera la lecture et la compréhension de la présente étude.

Jehan GIGUIERE, le jeune  
épouse: Michelle JORNEL  
(le 26 juillet 1599)

P = parrain  
M = marraine

## Enfants

- |   |  |
|---|--|
| 1. Marie b: 15 décembre 1600<br>P. Jehan GIGUIERE, l'aîné<br>M. Marie PINGUET<br>M. Jeanne JORNEL | 6. Marie b: 10 septembre 1612<br>P. Claude GIGUIERE<br>M. Geffoine fe.Z. PINGUET               |
| 2. Louys ... 1602 ?<br>P. ... Louys BOUCHINY ??<br>P.<br>M. ... Marie JORNEL ??                   | 7. Robert b: 9 mars 1616<br>P. Robert CRENNERE<br>M. Magdeleine BOUCHINY<br>fille de Michel    |
| 3. Nicolas b: 6 janvier 1604<br>P. Nicolas BOUCHINY<br>P. ...<br>M. Jacqueline VAUX , fille Noël  | 8. Marie b: 17 mars 1619<br>P. Marin NOURY<br>M. Madeleine GIGUIERE                            |
| 4. Jehan b: 5 mai 1608<br>P. Jehan BOUCHINY<br>P. Antoine CRESTE<br>M. Noëlle VAINES              | 9. Françoise b: 3 juillet 1620<br>P. François ...<br>M. Antoinette BOUCHINY<br>fille de Michel |
| 5. Thomas b. 1er avril 1611<br>P. Thomas VAUX, clerc<br>M. Marye CRESTE, fille Jehan              | 10. Madeleine b: 25 janvier 1622<br>P. Anthoyne LOUSCHE<br>M. Marie BOUCHER                    |

## Pourquoi et comment?

Le *Dictionnaire Tanguay* (p. 175) nomme bien Louys GIGUERE, mais seulement à la suite de huit autres enfants et pour le désigner comme "frère des précédants". Sa preuve, semble-t-il, il la tire du baptême de Françoise CRESTE, le 13 février 1625 (p. 173) où "fut parrain Louys GIGUERE, filz de Jen le Jeune". Suffisante en elle-même, cette preuve peut encore être étayée par d'autres documents, notariés, mais postérieurs.

## Exécuteurs testamentaires

Ces documents du 28 juillet 1630, 11 avril 1631, 13 juillet 1631 et du 5 septembre 1632 traitent du règlement de la succession des parents qui sont évidemment défunts, de même que trois de leurs enfants: deux filles, Françoise et Madeleine, un garçon: Thomas.

Deux des survivants: Louis et Nicolas, émergent dans le rôle d'exécuteurs testamentaires au nom de leurs frères: Jehan et Robert, et leurs soeurs: Marguerite, Michelle et Marie. En plus d'être garçons, Louis et Nicolas sont majeurs, c'est-à-dire âgés de 25 ans, sans quoi Nicolas serait seul ou l'oncle Jean l'aîné apparaîtrait comme tuteur éventuel. Tous les autres enfants survivants sont mineurs de façon absolument certaine.

Or en juillet 1630, Nicolas a 26 ans puisqu'il est né le 6 janvier 1604, donc 37 mois après sa soeur aînée, Marie, (15 décembre 1600) et 52 mois avant son frère Jehan (5 mai 1608). Puisque Louis est toujours mentionné en premier lieu dans ces documents, on peut déduire qu'il était l'aîné de Nicolas. Ce qui le ferait naître au milieu de 1602. Si au contraire, on tente de le situer après Nicolas, c'est-à-dire au milieu de 1605, il perd sa majorité en 1630 et ne peut conserver la première mention aux documents.

Douze ans plus tard, soit le 1er août 1644, c'est encore à titre d'aîné des garçons que Louis répond auprès du seigneur de la Vove pour son frère Robert "absent du pays".

## Le parrain de Louis Giguère

Nous touchons maintenant à la plus hypothétique de nos suppositions. Prenons-la temporairement pour ce qu'elle vaut et voyons ce qu'elle peut ajouter au dossier. Au début du 17<sup>e</sup> siècle, en France ou du moins à Tourouvre, au baptême, les garçons avaient deux parrains dont le premier cédaient son propre prénom au nouveau baptisé. De même pour les filles qui avaient deux marraines. D'où on peut supposer que le premier parrain de Louys portait ce prénom.

Quant au nom de famille du dit parrain, pourquoi ne serait-il pas Louys BOUCHINY, qui dix-huit mois plus tard, le 15 janvier 1604, donnait le prénom à son filleul Loys gaignon. Hypothèse fort vraisemblable si l'on tient compte de ce qui suit.

## Au lieu-dit Les Boulais

A même les ouvrages de M. et Madame MONTAGNE, nous avons constitué au printemps de 1986 la preuve irréfutable que nos deux familles GIGUERE (Jehan l'aîné et

Jehan le jeune) voisinaient au lieu-dit Les Boulais. Pour officialiser cette découverte, la Commission de toponymie du Québec acceptait de conférer ce nom Des Boulais, le 29 août 1987, à la terre de notre ancêtre Robert GIGUERE à Sainte-Anne-de-Beaupré. Nouvelle qui fit rapidement son tour du monde, grâce au congrès international de toponymie tenu à Montréal, cet été-là.

Jehan GIGUERE, l'aîné  
épouse: Marie JORNEL  
après avril 1592

épouse: Madeleine VIETTE  
après février 1603

Enfants:

Simon b: 23 novembre 1593  
P. Simon GASTINEAU  
P. Michel BOUCHINY  
M. Jeanne JORNEL

Enfant:

Madeleine b: 20 juin 1605  
P. Nicolas HUET  
M. Marthe DOUCET  
M. Michelle JORNEL

Claude b: 26 avril 1595  
P. Mtre Claude BOUCHINY ptre,  
curé d'Auteuil?  
P. Jehan GIGUERE, le jeune  
M. Paschaline GUYOT

Aux Boulais habitaient, outre les **CRESTE** et les **ROUSSIN**, autres ancêtres de québécois, les **BOUCHINY**. Toutes ces familles logeaient dans l'une ou l'autre des dix maisons de ce lieu-dit, et dont 7 ou 8 d'entre elles subsistent encore de nos jours.

Les Bouchiny: des parents ou des voisins?

Parmi ces voisins, pourquoi les **BOUCHINY** participaient-ils si souvent aux compérages chez les **GIGUERE**? D'abord, de la liste des vingt-neuf parrains et marraines tous connus de façon certaine, on peut conclure que les trois soeurs **JORNEL**: Marie, Michelle et Jeanne, n'avaient ni frères ni autres soeurs. Quant aux frères **GIGUERE**, ils n'avaient ni soeurs ni autres frères. Peut-être y avait-il des défunts ou chicane de famille, mais il reste une bonne dizaine d'autres **GIGUERE** que nous avons révélés à cette époque à Tourouvre même.

Mêmes questions pour les **BOUCHINY** qui, à six reprises, sont préférés à tous les autres voisins comme parrains ou marraines. Louys **BOUCHINY** deviendrait ainsi le premier sur la liste qui en comportera sept au total. Et si d'autre part la tante Marie **JORNEL** n'était pas encore décédée, elle pourrait avoir été la marraine de 1602. Voyons plutôt le tableau des parrains et marraines **BOUCHINY**.

23 novembre 1593: Michel B. 2<sup>e</sup> parrain de Simon, fils de Jehan l'aîné  
26 avril 1595: Mte Claude B. ptre, 1<sup>e</sup> parrain de Claude, fils de Jehan l'aîné  
? ? 1602: Louys B. 1<sup>e</sup> parrain de Louys, fils de Jehan le jeune  
6 janvier 1604: Nicolas B. 1<sup>e</sup> parrain de Nicolas, fils de Jehan le jeune  
5 mai 1608: Jehan B. 1<sup>e</sup> parrain de Jehan, fils de Jehan le jeune  
9 mars 1616: Madeleine B. marraine de Robert, fils de Jehan le jeune  
3 juillet 1620: Antoinette B. marraine de Françoise, fille de Jehan le jeune

Et à cela il faut ajouter un document qui semble contenir certaines révélations d'après le résumé même de madame **MONTAGNE**, (p. 124) ou qui soulève des questions de parenté. On reconnaît précisément le parrain de Nicolas, (6 janvier 1604) et comparons les dates.

1603, 17 février: Nicolas Bouchiny, laboureur, demeurant au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, vend à Jehan et Jehan Giguère, frères, et à Jehanne Jornel, soeur de leurs femmes, demeurant aux Boullais, la somme de 20 solz de rente foncière et hériditale que ledit Bouchiny avait droit de recevoir par chacun an sur défunt Jehan Jornel, père des femmes desdits Giguère et de ladite Jehanne Jornel leur soeur, au moyen de certain contrat devant M<sup>e</sup> G. Chastel vivant, tabellion en la Chatellenie de La Motte D'Iversay, en date du 12 janvier 1586, de laquelle rente et arrérages ledit Bouchiny en a saisi lesdits acheteurs contre 40 livres 10 solz, rendant ledit contrat nul.

#### La marraine de Louis Giguère

Ce document (17 février 1603) ne mentionne pas Marie JORNEL, épouse de Jehan GIGUERE l'aîné, au même rang que Jehan JORNEL, défunt père des trois soeurs JORNEL: Jehanne, Marie et Michelle. Au baptême de Marie, fille aînée de Jehan GIGUERE le jeune et de Michelle JORNEL, c'est Jehanne, probablement l'aînée des trois filles JORNEL qui est choisie 2<sup>e</sup> marraine, comme elle l'avait été (le 23 novembre 1593) à la naissance de Simon, fils premier né de Marie JORNEL. D'où il reste probable qu'au baptême suivant, au milieu de 1602, Marie JORNEL soit devenue la marraine de son neveu Louys GIGUERE. Au contraire, le 20 juin 1605, elle sera défunte puisque son mari, remarié à Madeleine VIETTE, fera baptiser leur fille Madeleine, la future épouse de Jehan ROUSSIN, dont Michelle JORNEL, la tante sera 2<sup>e</sup> marraine.

Quant à Nicolas BOUCHINY, mentionné au même document, il sera onze mois plus tard (6 janvier 1604) le premier parrain au prochain baptême dans la même famille et donnera son prénom à Nicolas GIGUERE. On peut ainsi se demander si son "droit de recevoir par chacun an sur défunt Jehan JORNEL" est dû à sa parenté avec cette famille ou s'il découle en exclusivité du contrat "en date du 12 janvier 1586"?

#### Louis Giguère identifié par son métier

On vient tout juste de découvrir aux registres de Tourouvre, l'acte de décès d'un certain Louis GIGUERE, survenu à six heures du soir le 4 juillet 1675 pour être inhumé le lendemain vers onze heures. Pour savoir s'il s'agit bien du même Louys GIGUERE, nous disposons d'un indice intéressant: son métier à sa mort est mentionné: "sergetier". Or à 73 ans il était comme à 37 ans: "tissier en drap", alors qu'il apparaissait par devant notaire comme témoin au partage de la succession de son oncle Jehan l'aîné. N'exerçait-il pas son rôle de cousin aîné auprès de son cousin Claude et de sa cousine Madeleine, épouse de Jean ROUSSIN?

#### D'où un espoir pour l'avenir prochain

Des survivants de 1631 et 1632, il ne reste que trois garçons: Louis, Nicolas et Jehan pour assurer la descendance GIGUERE en France alors que Robert, notre ancêtre partira pour la Nouvelle-France. Louis GIGUERE qui vient de décéder serait-il le grand-père de cet autre Louis GIGUERE, né en 1691 à Francheville? Si oui, la jonction de notre famille québécoise ou nord-américaine avec la branche française actuellement connue serait possiblement établie. L'avenir et la recherche conjugués sauront répondre à cette ultime question.

\* \* \* \* \*

## PREMIER PALMARES DU COLLEGE DE LEVIS

Monsieur L.P. BELANGER, de Saint-Nicolas, nous a récemment fait parvenir copie du premier palmarès du Collège Notre-Dame de la Victoire de Lévis, en date du 24 juillet 1855. La cérémonie de distribution des prix avait alors été présidée par Mgr Charles-Félix CAZEAU (1807-1887), qui fut vicaire général de Québec de 1850 jusqu'à son décès. Ce palmarès a été reproduit en appendice dans une esquisse historique intitulée "*Le Collège de Lévis*" et publiée en 1953 par l'assistant-supérieur, Mgr Elias ROY P.A. Nous reproduisons le document tel quel. Il intéressera sûrement ceux et celles qui reconnaîtront, parmi les élèves qui fréquentaient cette institution à cette époque, quelqu'un de leur ascendance.

### PALMARÈS

COLLEGE DE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE

#### Distribution des prix

*présidée par M. le Grand-Vicaire C.-F. Cazeau  
le 24 juillet 1855*

Cours supérieur du Collège divisé en cinq années

#### 2ième année

- BONNE CONDUITE: — 1er prix: Silfrid Gaudry, 2nd, Edouard Demers.
- INSTRUCTION RELIGIEUSE: — 1er prix: Elzéar Giroux; 2nd, Edmond Fréchette; 1er accessit, Alfred Gosselin, 2nd, Elzéar Auger.
- NARRATION FRANÇAISE, style épistolaire: — 1er prix, E. Fréchette, 2d, E. Giroux; 1er accessit, Gustave Taschereau, 2d, Louis Bégin.
- NARRATION ANGLAISE: — 1er prix, E. Giroux, 2d, do, Silfrid Gaudry; 1er accessit, E. Fréchette, 2d, do, Larue Panet.
- PHYSIQUE ELEMENTAIRE: — 1er prix, Elzéar Giroux, 2d, do, Ephrem Proulx; 1er accessit, Elzéar Audet, 2d, do, Edmond Fréchette.
- ARCHITECTURE ET LAVIS: — 1er prix, Tancrede Rinfret, 2d, do, Ephrem Proulx.
- DESSIN LINEAIRE: — 1er prix, Elzéar Auger, 2d, do, Silfrid Gaudry.
- HISTOIRE NATURELLE ET BOTANIQUE: — 1er prix, Elzéar Giroux, 2d, do, Ephrem Proulx; 1er accessit, Edmond Fréchette, 2d, do, Gustave Taschereau.
- GEOMETRIE ET ARPENTAGE: — 1er prix, Edmond Fréchette, 2d, do, Ephrem Proulx; 1er accessit, Elzéar Auger, 2d, do, Elzéar Giroux.
- TENUE DES LIVRES: — 1er prix, Silfrid Gaudry, 2d, do, Gustave Taschereau; 1er accessit, Edmond Fréchette, 2d, do, Elzéar Giroux.
- ALGÈBRE: — 1er prix, Gustave Taschereau, 2d, do, Silfrid Gaudry; 1er accessit, Larue Panet, 2d, do, Edmond Fréchette.
- ARITHMÉTIQUE: — 1er prix, Gustave Taschereau, 2d, do, Larue Panet; 1er accessit, Silfrid Gaudry, 2d, do, Edmond Fréchette.
- HISTOIRE DE GEOGRAPHIE: — 1er prix, Ephrem Proulx, 2d, do, Gustave Taschereau; 1er accessit, Edmond Fréchette, 2d, do, Elzéar Giroux.
- DEBIT ORAL: — 1er prix, Alfred Gosselin, 2d, do, Edmond Fréchette; 1er accessit, Louis Bégin, 2d, do, Edouard Demers.
- LANGUE FRANÇAISE: — 1er prix, Louis Bégin, 2d, do, Edmond Fréchette; 1er accessit, Elzéar Giroux, 2d, do, Silfrid Gaudry.
- LANGUE ANGLAISE: — 1er prix, Silfrid Gaudry, 2d, do, Elzéar Giroux; 1er accessit, Larue Panet, 2d, do, Edmond Fréchette.
- POLITESSE: — 1er prix, Tancrede Rinfret, 2d, do, Gustave Taschereau; 1er accessit, Larue Panet, 2d, do, Silfrid Gaudry.
- MECANIQUE STATIQUE: — 1er prix, Elzéar Auger, 2d, do, Elzéar Giroux; 1er accessit, Edmond Fréchette, 2d, do, Ephrem Proulx.
- VERSION ANGLAISE: — 1er prix, Larue Panet, 2d, do, Silfrid Gaudry; 1er accessit, Edmond Fréchette, 2d, do, Elzéar Giroux.
- MUSIQUE INSTRUMENTALE: — Piano: 1er prix, Ephrem Proulx, 2d, do, Tancrede Rinfret.  
2ème division: — 1er prix, Jules Larue, 2d, do, Joseph Nadeau; 1er accessit, Henry Hughes, 2d, do, Ernest Morisset.  
Violon: — 1er prix, Georges Caruld, 2d, do, Napoléon Roy; 1er accessit, Georges Nesbitt, 2d, do, Thomas Nesbitt.

#### COURS DE PREMIERE ANNEE

- BONNE CONDUITE: — 1er prix, Georges Nesbitt, 2d, do, Ignace Pâquet; 1er accessit, Arthur Taschereau, 2d, do, Michel Lemieux.
- INSTRUCTION RELIGIEUSE: — 1er prix, Alfred Dion, 2d, do, Jules Larue; 1er accessit, Achille Proulx, 2d, do, Napoléon Legendre.
- NARRATION FRANÇAISE: — 1er prix, Napoléon Legendre, 2d, do, Philippe Taschereau; 1er accessit, Jules Larue, 2d, do, Arthur Taschereau.
- ANALYSE LOGIQUE: — 1er prix, Cyrille Roy, 2d, do, Clovis Boutillette; 1er accessit, Alfred Dion, 2d, do, Pierre Laprise.
- DESSIN LINEAIRE ET LAVIS: — 1er prix, Napoléon Bilodeau, 2d, do, Hypolite Larochelle; 1er accessit, Alfred Dion, 2d, do, Napoléon Lemieux.
- HISTOIRE NATURELLE ET BOTANIQUE: — 1er prix, Achille Proulx, 2d, do, Octave Miville; 1er accessit, Hypolite Larochelle, 2d, do, Napoléon Lemieux.
- GEOMETRIE: — 1er prix, Hypolite Larochelle, 2d, do, Achille Proulx; 1er accessit, Philippe Taschereau, 2d, do, Clovis Boutillette.
- PHYSIQUE ELEMENTAIRE: — 1er prix, Alfred Dion, 2d, do, Clovis Boutillette; 1er accessit, Ignace Pâquet, 2d, do, Cyrille Roy.
- TENUE DES LIVRES: — 1er prix, Ignace Pâquet, 2d, do, Octave Miville; 1er accessit, Clovis Boutillette, 2d, do, Pierre Roberge.
- ARITHMÉTIQUE: — 1er prix, Pierre Lapierre, 2d, do, Octave Miville; 1er accessit, Ignace Pâquet, 2d, do, Napoléon Bilodeau.
- HISTOIRE ET GEOGRAPHIE: — 1er prix, Alfred Dion, 2d, do, Philippe Taschereau; 1er accessit, Achille Proulx, 2d, do, Jules Larue.

PREMIERE CLASSE PREPARATOIRE  
(1ère Division)

- BONNE CONDUITE: — 1er prix, Narcisse Brochu, 2d, do, Noé Dumontier.  
INSTRUCTION RELIGIEUSE: — 1er prix, J.-B. Dussault, 2d, do, Pierre Chouinard.  
LECTURE FRANÇAISE: — 1er prix, Célestin Lamontagne, 2d, do, Alfred Lemieux.  
LECTURE ANGLAISE: — 1er prix, Thomas Nesbitt, 2d, do, John Shee.  
GRAMMAIRE FRANÇAISE: — 1er prix, Honoré Vallé, 2d, do, Jacques Belleau.  
GRAMMAIRE ANGLAISE: — 1er prix, John Shee, 2d, do, Georges Duchesnay.  
ECRITURE: — 1er prix, Etienne Guenette, 2d, do, Ferdinand Roberge.  
ARITHMETIQUE: — 1er prix, Zéphyrin Thyvièrge, 2d, do, Thimolaus Roy.  
GEOGRAPHIE: — 1er prix, Jacques Belleau, 2d, do, Charles Gérard.  
TRADUCTION: — 1er prix, Georges Duchesnay, 2d, do, Jean-Bte Dussault.  
ASSIDUITE: — 1er prix, Narcisse Brochu, 2d, do, Georges Rodrigue.  
DEVOIR CLASSIQUE: — 1er prix, Michel Daston, 2d, do, Georges Carrier.  
DESSIN LINEAIRE: — 1er prix, Noé Dumontier, 2d, do, Ant. Lemieux.  
POLITESSE: — 1er prix, Jules Taché, 2d, do, Anaclet Bélanger.

(2ème Division)

- INSTRUCTION RELIGIEUSE: — 1er prix, Léonce Taschereau, 2d, do, Théophile Gervais.  
LECTURE FRANÇAISE: — 1er prix, Arthur Déziel, 2d, do, Alexis Gagnon.  
LECTURE ANGLAISE: — 1er prix, Jules Taché, 2d, do, Louis Demers.  
ORTHOGRAPHE FRANÇAISE: — 1er prix, John Dumontier, 2d, do, Eugène Boissinot.  
ORTHOGRAPHE ANGLAISE: — 1er prix, Prosper Bender, 2d, do, Ludger Brochu.  
DEVOIR CLASSIQUE: — 1er prix, Prosper Bender, 2d, do, Joseph Bélanger.  
ARITHMETIQUE: — 1er prix, Thomas Nesbitt, 2d, do, Louis Laverdière.  
GEOGRAPHIE: — 1er prix, Léonce Taschereau, 2d, do, Eugène Balzaretii.  
DEBIT ORAL: — 1er prix, Jules Larue, 2d, do, Arthur Taschereau; 1er accessit, Napoléon Legendre, 2d, do, Alfred Dion.  
LANGUE FRANÇAISE: — 1er prix, Napoléon Legendre, 2d, do, Cyrille Roy; 1er accessit, Arthur Taschereau, 2d, do, Jules Larue.  
LANGUE ANGLAISE: — 1er prix, Cyrille Roy, 2d, do, Pierre Lapierre; 1er accessit, Patrick Lowry, 2d, do, Georges Nesbitt.  
ECRITURE: — 1er prix, Patrick Lowry, 2d, do, Pierre Roberge; 1er accessit, Cyrille Roy, 2d, do, Théodore Constantin.  
POLITESSE: — 1er prix, Arthur Taschereau, 2d, do, Ignace Paquet; 1er accessit, Clovis Boutillette, 2d, do, Théodore Constantin.  
TRADUCTION: — 1er prix, Pierre Roberge, 2d, do, Théodore Constantin; 1er accessit, Pierre Laprise, 2d, do, Pierre Lapierre.  
MEMOIRE ET RECITATION: — 1er prix, Napoléon Bilodeau, 2d, do, Xavier Chabot; 1er accessit, Evariste Lemieux, 2d, do, Michel Lemieux.

DEUXIEME CLASSE PREPARATOIRE

- BONNE CONDUITE: — 1er prix, Eustache Fouquette, 2d, do, Théodore Dussault; 1er accessit, Charles Thompson, 2d, do, Damase Hallé.  
INSTRUCTION RELIGIEUSE: — 1er prix, Alfred Côté, 2d, do, Jos. Nadeau, 3d, do, Joseph Beaulieu, 4d, do, Réal Guénard.  
LECTURE FRANÇAISE: — 1er prix, Edouard Déziel, 2d, do, William Roy, 3d, do, Louis Nadeau.  
LECTURE ANGLAISE: — 1er prix, Henry Hughes, 2d, do, Ernest Morisset, 3d, do, Patrick Cook.  
GRAMMAIRE FRANÇAISE: — 1er prix, Ferdinand Moreau, 2d, do, William Beaudoin, 3d, do, Fabien Campeau, 4d, do, Napoléon Lamoureux.  
ARITHMETIQUE: — 1er prix, William Beaudoin, 2d, do, Ferdinand Moreau, 3d, do, Antoine Lamontagne, 4d, do, Charles Morency.  
GEOGRAPHIE: — 1er prix, Henry Hughes, 2d, do, Charles Morency, 3d, do, Philippe Beaulieu, 4d, do, Fabien Campeau.  
RECITATION: — 1er prix, Ignace Aubert, 2d, do, Odile Bégin, 3d, do, Alexandre Vallière.  
ASSIDUITE: — 1er prix, Xavier Thompson, 2d, do, Charles Gingras.  
ECRITURE: — 1er prix, Téléphore Beaulieu, 2d, do, Louis Dumont, 3d, do, Edmond Lynd.

TROISIEME CLASSE PREPARATOIRE

- BONNE CONDUITE: — 1er prix, Georges Thompson, 2d, do, Achille Fréchette, 3d, do, Dominique Verreault, 4d, do, Alphonse Chabot.  
CATECHISME: — 1er prix, Vilmon Venner, 2d, do, Fabien Lavoie, 3d, do, Honoré Robertson, 4d, do, Patrick Glenning.  
ARITHMETIQUE: — 1er prix, Onésiphore Turgeon, 2d, do, Henry Kimlin.  
DEVOIR CLASSIQUE: — 1er prix, Georges Thompson, 2d, do, Jean Dumont.  
ECRITURE: — 1er prix, Joseph Nadeau, 2d, do, Pierre Giroux.  
LECTURE FRANÇAISE: — 1er prix, Alfred Garneau, 2d, do, Jean Turgeon.  
LECTURE ANGLAISE: — 1er prix, Henry Kimlin, 2d, do, John Moss.  
ASSIDUITE: — 1er prix, Jean-Bte Lemieux, 2d, do, Georges Fraser.

Ce palmarès mérite bien quelques mots de commentaires.

Voyons d'abord la date de la sortie: le 24 juillet 1855. Les vacances commençaient bien tard en ce temps-là et il semble bien que l'année scolaire s'ouvrait comme aujourd'hui aux premiers jours de septembre.

En second lieu, ce palmarès donne une bonne idée de ce que devait être l'enseignement que recevaient nos anciens. Dans la deuxième année du cours supérieur, on trouve un peu de tout: du français, de l'anglais, de la physique et de la mécanique, des sciences naturelles, de la musique et jusque de l'architecture. Les élèves qui avaient suivi avec succès ce cours supérieur portaient bien armés pour la vie.

En troisième lieu, nous trouvons là les noms de plusieurs anciens qui ont fait leur chemin dans la vie. Nommons-en quelques-uns: MM. Edmond et Achille Fréchette, frères de Louis-Honoré Fréchette, notre poète national, ancien élève lui-même, M. Evariste Lemieux, notaire, Napoléon Legendre, littérateur, M. Cyrille Roy, zouave pontifical, père du juge Lactare Roy, Alfred Lemieux, agent d'assurances, Etienne Guenette, commerçant, Téléphore Beaulieu, industriel, son frère l'abbé Philippe Beaulieu, l'abbé Georges-Raphaël Fraser, David-Charles Morency, ingénieur civil, Onésiphore Turgeon, sénateur, les deux neveux de Mgr Déziel, Arthur et Edouard Déziel, etc., etc.

# UN CURE "INSPIRE" MODIFIE VOLONTAIREMENT DES NOMS DE FAMILLE

par Guy W. Richard et Jacques Saintonge

L'archiprêtre Jacques PANET (1), fils du célèbre avocat que fut l'ancêtre Jean-Claude PANET (2), fut curé de L'Islet durant un demi-siècle. Dans un texte inscrit au registre de cette paroisse en date du 12 janvier 1831, il avoue avoir modifié volontairement certains noms propres composés, à son avis, d'un "fatras de lettres inutiles", se disant "électrisé par l'Être Suprême Créateur de toutes choses" à la suite d'une révélation survenue quelque onze ans auparavant. Dans la marge de la savante note du signataire, quelqu'un - peut-être un successeur - a décrit: "Déplorable sabotage". Au lecteur d'en juger!

*N.B. J'ai Ecrit dans mon Présent Registre les noms des familles tels qu'ils doivent Se prononcer, c'est-à-dire avec les Seules lettres qui sont absolument nécessaires pour les articuler distinctement ainsi que j'ai Ecrit le nom de famille, Tibo, avec quatre Lettres seulement à L'imitation de plusieurs Prêtres qui desservaient La Paroisse de L'Islette Notre Dame du Bon Secours il y a environ cent Seize ans, et j'ai comme Eux retranché toutes les Lettres Superflues dans ce nom de famille ainsi que dans presque tous les autres noms de familles qui finissent en Eau, ault, reau, dreau et autres Monosyllabes qu'on peut articuler plus simplement par la Seule Voyelle a. J'ai aussi retranché la Lettre d, dans presque tous les noms de familles, Lamard, Hénard, Richard, Chénard, Chouinard, etc. J'ai aussi retranché la Lettre r dans les noms de familles Bélanger, Boucher, Bernier, Cloutier, Fournier, Langellier, etc., et à la place de la Lettre r j'ai substitué L'accent aigu ' et j'ai écrit, Bélangé, Bouché, Bernié, Cloutié, Fournié, Langellié tels que ces noms doivent être prononcés. Vu qu'on ne trouve dans les grammaires françaises aucun Document ou Règle pour Ecrire les noms de familles, j'ai cru devoir en donner une très aisée à suivre dans la pratique de la Prononciation de ces noms et absolument nécessaire au moins pour les Personnes qui n'ayant jamais entendu prononcer les susdits noms de familles Ecris avec ce fatras de Lettres inutiles et mêmes nuisibles à leur Prononciation courroient grand risque de les prononcer ridiculement et de Chaques ceux ou Celles qu'ils nommeroient en faisant Sonner toutes les Lettres qui entrent dans leurs noms. J'ai ajouté au mot substantif, L'islet les deux lettres te et j'ai par conséquent Ecrit dans ce Registre et plusieurs autres Registres, L'islette, quoique j'aie Ecrit très anciennement L'Islet parce qu'alors je ne faisais pas réflexion qu'en n'ajoutant pas à ce mot les deux lettres te, ce mot L'islet est du genre Masculin, et ne peut être vu diminutif du mot, isle qui est du genre féminin, puisque Selon les Principes de la langue Française un diminutif doit avoir le même genre que son génitif. Ainsi pour dire une petite isle on doit prononcer et Ecrire une islette et non pas un islét. Il est vrai que Le Dictionnaire de Prévaux met synonymes les trois mots Suivants, L'islet, L'islette et L'islotte; mais cet Auteur hazarde des mots dont Le premier étant du genre Masculin et le dernier quoique du genre féminin n'étant pas formé par la Lettre e de son génitif, ne peuvent Signifier la même chose qu'improprement. Il est aussi ridicule d'Ecrire les noms d'hommes suivants avec ce fatras de Lettres inutiles et même nuisibles à Leur prononciation tels que Godrote, Godrault, Talbote, ou Talbault, au lieu d'Ecrire Godro et Talbo comme ils doivent être prononcés. J'avertis que je n'ai pas retranché ou changé les dernières lettres de quelques noms de*

*certaines familles pour de Bonnes raisons que je puis celer dans cet Ecrit, et que je pourrai peut-être faire connoître à quelques-uns en particulier.*

*Je Jacques Panet sousigné Archiprêtre Electrifié par l'Etre Suprême Créateur de toutes choses, et ancien curé de la paroisse de L'Islette Notre Dame du Bon Secours durant cinquante ans consécutifs et quelques jours, certifie que la nouvelle orthographe c'y dessus Spécifiée pour Prononcer les noms des familles tels qu'ils doivent être prononcés en Evitant ce fatras de lettres inutiles qui nuisent à leur prononciation, m'a été révélée il y a environ onze ans. En foi de quoi j'ai Signé Mon Présent certificat aujourd'hui le douzième jour du mois de janvier de la Présente année Mil huit cent trente et unième.*

*Jacques Panet, Aptre*

1. Jacques PANET, né à Québec le 14 février 1754, fils de Jean-Claude, avocat, et de Marie-Louise BAROLET; ordonné le 29 mai 1779. Curé de L'Islet de 1779 à 1829; retiré (1829-1834). Missionnaire au Cap-Saint-Ignace (1779-1780), à Saint-Jean-Port-Joli (1780-1781); décédé à L'Islet, le 23 mai 1834.
2. Jean-Claude PANET (1720-1778), avocat et mémorialiste né à Paris. Arrivé au Canada en 1741, notaire à Québec en 1744; l'un des premiers avocats canadiens en 1767; juge des Plaidoyers communs en 1776; auteur d'une *Relation du siège de Québec* (1759).

Sources: Archives nationales du Québec à Québec

Allaire, J.-B.-A.: *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français (les anciens)*, p. 410

Lefebvre, Jean-Jacques: *Dictionnaire Beauchemin canadien, partie historique et géographique*, p. 227

\* \* \* \* \*

#### APPEL AUX MEMBRES

Depuis le début de la présente année, la contribution des membres pour alimenter *L'Ancêtre* est à la baisse. Il ne s'agit pas encore d'une situation alarmante: notre banque d'articles n'est pas encore à sec, mais elle le sera bientôt si la source qui jaillit de nos collaborateurs cesse de couler. Selon les renseignements que nous avons, la plupart de nos abonnés font des recherches, au moins sur leur propre famille, mais peu nous font part de leurs découvertes. Nous vous invitons donc à nous envoyer des articles ne dépassant pas dix pages autant que possible. Un bulletin comme le nôtre est intéressant pour autant que l'information est inédite. L'annonce d'événements doit nous parvenir au moins deux mois d'avance, car le comité de *L'Ancêtre* siège le premier lundi de chaque mois et le bulletin du mois suivant est préparé immédiatement après cette réunion. Soit dit en passant, nous privilégeons la publication d'une information variée, inédite et exclusive, surtout s'il s'agit d'articles de fond. Merci de votre collaboration.

Le directeur

\* \* \* \* \*

# SUR LA MESURE DU TEMPS

par H.P. Tardif

On ne peut pas faire de généalogie sans s'intéresser un jour ou l'autre aux dates pour pouvoir débrouiller les questions soit de fêtes mobiles, soit de différences de dates dans les pays européens à un moment donné, soit encore du calendrier révolutionnaire de 1793 et de bien d'autres sujets semblables. En fait, on ne peut consulter de documents anciens et registres de l'état civil sans, un jour ou l'autre, rencontrer des difficultés de chronologie et d'interprétation. C'est pourquoi le lecteur trouvera une courte liste bibliographique à la fin de cet article. Les caractéristiques de nos calendriers sont décrites de façon plus détaillée dans ces références qui donnent une somme considérable d'informations sur le sujet.

## Définitions

Notre calendrier est basé sur des intervalles naturels de temps représentés par le jour, le mois et l'année. Malheureusement le mois et l'année ne sont pas des multiples simples du jour et ni l'un ni l'autre ne sont eux-mêmes commensurables. Les définitions suivantes sont donc assez difficiles à saisir surtout sans graphique pour les illustrer. Le "jour" se définit comme le temps pris par la terre pour tourner une fois sur son axe par rapport au soleil. A cause du mouvement de translation de la terre autour du soleil, cette rotation, nécessaire pour amener le même méridien au même point par rapport au soleil, est de  $361^\circ$  et c'est la longueur de temps prise pour cette rotation que l'on définit comme 24 heures. Ce "jour solaire" est la moyenne annuelle car il varie en longueur à cause de l'orbite elliptique de la terre autour du soleil.

Le "mois" se définit par la période de temps prise par la lune pour faire un cycle complet, par exemple, de pleine lune à pleine lune (mois synodique) qui est de 29.53 jours, ce qu'il faut distinguer du temps pris pour une simple orbite autour de la terre, qui est de 27.32 jours, la différence étant due encore une fois au mouvement de translation de la terre. En d'autres mots, la lune doit faire une rotation de  $287^\circ$  pour retrouver le même point sur la terre qu'elle éclairait au départ.

Finalement, en parlant d'année il faut faire une distinction encore une fois entre l'année obtenue en considérant une orbite de la terre autour du soleil qui est de 365.25636042 jours (année sidérale) et celle mesurée par l'arrivée des saisons, c'est-à-dire celle mesurée par les équinoxes du printemps (année tropicale) qui est de 365.24219879 jours. Cette dernière est donc de 20 minutes plus courte que l'année sidérale et cette différence est due au mouvement de précession de la terre.

A travers les siècles on a essayé d'imaginer un calendrier qui tiendrait compte des relations entre le jour qui détermine la conduite des activités humaines sur la terre, et le mois ou l'année tels que définis brièvement plus haut. Le calendrier est donc une méthode d'ajuster les mois et les autres divisions de l'année "civile" à l'année "naturelle" représentée par un tableau qui contient l'ordre des jours, des semaines, mois et fêtes de l'année, dans un contexte donné.

## Calendrier islamique

Les calendriers anciens étaient basés sur le cycle de la lune seulement et l'exemple le plus connu est celui du calendrier islamique. Ce système utilise 12 mois

alternant de 30 et 29 jours mais le dernier mois a une journée de plus pendant 11 années d'un cycle de 30 ans. Ceci donne un mois islamique de 29.5305 jours (8 secondes de moins que le mois synodique) et une année de 354.36 jours. Comme ce calendrier ne s'occupe pas du soleil, les saisons se déplacent complètement à travers l'année, sur une période de 33 années tropicales. Ce calendrier a comme point de départ la fuite du prophète Mahomet de la Mecque à Médine le 16 juillet 622 AD, qui est devenu l'an I de l'ère musulmane ou hégire (émigration). Comme l'année n'a que 354 1/3 jours, le début de la nouvelle année ainsi que les autres fêtes islamiques se déplacent par rapport à notre calendrier. Par exemple, les premiers de l'an des cinq prochaines années islamiques 1409, 1410, 1411, 1412 et 1413 seront le 14 août 1988, le 4 août 1989, le 24 juillet 1990, le 13 juillet 1991 et le 2 juillet 1992 dans notre calendrier grégorien. Des tableaux de concordance existent entre ces deux calendriers.

En terminant, mentionnons par curiosité, même si on s'éloigne en peu du sujet, que le commencement d'une de ces fêtes en particulier, le Ramadan, mois de dévotion et de jeûne, est sujet à l'observation visuelle de la lune par deux témoins, de sorte que dans différentes villes ou pays dépendant des conditions atmosphériques, le commencement de ce mois religieux peut varier de deux ou trois jours, ce qui explique que le même fait enregistré dans différentes parties du monde arabe peut avoir deux dates islamiques différentes. De plus, le jour chrétien va de minuit à minuit tandis que le jour musulman commence au coucher du soleil et se mesure en deux périodes de douze heures de 6 pm à 6 am et de 6 am à 6 pm de sorte que pour un arabe 7 pm est une heure de la soirée! (car 6 pm est son minuit), ce qui cause une grande confusion.

### Calendrier juif

Pour remédier au problème du calendrier lunaire, on essaya de le corriger en se servant des caractéristiques d'une année solaire. Comme le calendrier lunaire est de 11 jours plus court que l'année tropicale, on ajouta un mois additionnel sept fois à tous les 17 ans pour donner le calendrier babylonien et ses variations grecques. Le calendrier juif en découla avec 12 mois de 29 ou 30 jours et un mois additionnel aux années 3, 6, 8, 11, 14, 17 et 19 dans chaque cycle de 19 ans. Cette période de 19 ans appelée cycle de Méton est basée sur l'observation ancienne selon laquelle 19 années solaires égalent 235 mois lunaires ou plus précisément 6939 jours, 16 heures, 33 minutes de 3 1/3 secondes, valeur utilisée dans les calculs du calendrier juif. Ce mois additionnel est inséré après le sixième mois, de sorte que la pleine lune du mois du printemps (nisan) tombe en même temps ou juste après l'équinoxe du printemps. Finalement, après certains autres ajustements, on arrive à des années régulières de 353, 354 ou 355 jours et à des années "bissextiles" de 383, 384 et 385 jours. A cause des changements entre les années de 12 et 13 mois, les points fixes saisonniers comme les équinoxes et solstices ainsi que le début de l'année juive peuvent varier de plusieurs jours. (Nouvelle année juive 5749 - 19 septembre 1987, nouvelle année juive 5750 - 30 septembre 1988, 5751 - 20 septembre 1991, 5752 - 9 septembre 1991 et l'année 5753-28 octobre 1992).

### Calendrier julien

Ce calendrier juif fut changé par les Romains, mais il demandait beaucoup d'ajustements et il était très compliqué à administrer de sorte qu'au temps de Jules CESAR il était déphasé de plusieurs semaines par rapport aux saisons. Jules CESAR demanda à l'astronome SOSIGENES de développer un nouveau calendrier. Ce nouveau calendrier fut introduit le 1er Janvier 45 AC pour le mettre en usage, l'année 46 AC fut prolongée à 455 jours. Ce nouveau système était basé entièrement sur l'année

solaire sans aucune caractéristique lunaire. Dans chaque cycle de 4 ans on avait 3 années de 365 jours et une année avec un jour additionnel, ce jour additionnel étant une duplication du 24 février, le sixième jour avant les calendes de mars, d'où le nom d'année bissextile.

Ce nouveau système avait des avantages énormes, mais comme il utilisait une année de 365.25 jours, comparé à l'année tropicale de 365.2422 jours, on y trouvait une erreur d'une journée à tous les 128 ans. Au quinzième siècle, on avait donc une erreur de 13 jours et le pape Sixte IV initia une réforme du calendrier qui ne fut complétée qu'en mars 1582 et acceptée par le pape Grégoire XIII.

### Calendrier grégorien

Ce calendrier grégorien apportait une correction en enlevant 3 jours à tous les 400 ans, ce qui amenait le longueur moyenne de l'année par 365.2425 jours. Comparé à 365.2422 jours, une erreur d'une journée par 3300 ans. Ceci fut accompli en décrétant que toutes les années divisibles par 100 mais non par 400 seraient des années normales et non des années bissextiles, de sorte que les années 1700, 1800, 1900 ne furent pas des années bissextiles et les années 2100, 2200 et 2300 ne le seront pas non plus. On décréta aussi, pour corriger le calendrier julien, que l'année 1582 serait plus courte de 10 jours et, à Rome, en Espagne et au Portugal, le 4 octobre 1582 fut suivi du 15 octobre. En France, le lendemain du 9 décembre 1582 fut le 20 décembre. Pour les Etats catholiques des Pays-Bas, le 14 décembre fut le jour de Noël. D'autres Etats catholiques suivirent en 1584, 1586 et 1587. Ceci ramena l'équinoxe du printemps 1583 autour du 21 mars, date à laquelle il était en 325 AD, l'année du Concile de Nice.

Mais l'adoption du calendrier grégorien dans les pays catholiques en 1582 ne fut pas suivie par son adoption dans les pays protestants de sorte que, pendant plus de 170 ans, les voyageurs entre l'Angleterre et la France, par exemple, devaient avancer leur calendrier de 10 jours et le reculer de 10 jours au retour! Ce ne fut qu'en 1752 qu'un Acte du Parlement britannique adopta le nouveau calendrier et qu'on décréta que le jour suivant, le 2 septembre, serait le 14 septembre. Il y eut de grandes protestations publiques contre la perte de ces onzes jours et des lois spéciales durent être passées concernant les transactions financières, les loyers, etc. De plus, la nouvelle année commençait en Angleterre et au pays de Galles le 25 mars, date de la fête de l'Annonciation de la Vierge Marie. Cet Acte du Parlement britannique établit par la même occasion que l'année commencerait dorénavant le 1er janvier. Tout ceci ajouta beaucoup de confusion dans les faits historiques de cette époque.

Ce nouveau calendrier ne fut adopté en Russie ainsi qu'en Grèce, en Bulgarie et en Yougoslavie qu'après la Révolution d'octobre 1907 de sorte que cet événement qui eut lieu le 26 octobre du calendrier julien est maintenant célébré en Russie le 7 novembre de notre calendrier grégorien!

### Calendrier ecclésiastique

Les premiers calendriers de l'Eglise chrétienne étaient basés sur le calendrier juif jusqu'au Concile de Nice en 325 AD où le calendrier julien, plus tard réformé en calendrier grégorien fut accepté. Dans ce calendrier grégorien qui serait autrement purement solaire, l'Eglise garda quand même une règle lunaire pour déterminer la fête de Pâques et les autres fêtes qui lui sont reliées. Comme la mort du Christ avait eu lieu au cours d'une fête juive, la Pesach (Passover) qui est célébrée à la pleine lune suivant l'équinoxe du printemps, le Concile de Nice fixa l'anniversaire de la Résurrec-

tion le premier jour de la semaine dans laquelle elle eut lieu. En conséquence Pâques est toujours le premier dimanche après la pleine lune qui a lieu le 21 mars ou après, et si la pleine lune tombe un dimanche, Pâques est le dimanche suivant. D'après cette règle la date de Pâques peut varier du 22 mars au 25 avril.

La fête de la Résurrection, considérée comme l'événement central de la chrétienté étant réglée par le mouvement de la lune, toutes les autres fêtes lui étant reliées comme le mercredi des Cendres, le dimanche des Rameaux, le jeudi et le vendredi saints, l'Ascension, la Pentecôte etc., sont aussi des fêtes mobiles, ce qui rend le calendrier ecclésiastique très compliqué. De plus, autre complexité, les Eglises orthodoxes de rite oriental utilisent encore le calendrier julien. Heureusement, des discussions sont en cours pour déterminer une date fixe pour la fête de Pâques, ce qui simplifierait le calendrier ecclésiastique pour tout le monde chrétien. Des tables prédisant les dates de la pleine lune pour les années futures et par le fait même les dates de la fête de Pâques peuvent facilement être préparées d'avance. Le tableau suivant donne les dates de quelques fêtes mobiles pour les cinq prochaines années.

Année	Septua- gésime	Merc. des Cendres	Pâques	Ascension Pentecôte	Dimanche	Christ- Roi	1er Dim. Avent
1988	31 jan.	17 fév.	3 av.	12 mai	22 mai	2 juin	27 nov.
1989	22 jan.	8 fév.	26 mars	4 mai	14 mai	25 mai	3 déc.
1990	11 fév.	28 fév.	15 av.	24 mai	3 juin	14 juin	2 déc.
1991	27 jan.	13 fév.	31 mars	9 mai	19 mai	30 mai	1er déc.
1992	16 fév.	4 mars	19 av.	28 mai	7 juin	18 juin	29 nov.
1993	7 fév.	24 fév.	11 av.	20 mai	30 mai	10 juin	28 nov.

### Calendrier révolutionnaire

Après la formation de la république française le 22 septembre 1792, le nouveau gouvernement, dans le but de réduire l'influence de l'Eglise, créa le calendrier républicain par le décret de l'ère nouvelle du 4 frimaire, an II (24 novembre 1793).

L'article 7 de ce décret établit un nouveau calendrier de douze mois aux noms nouveaux et ayant trois subdivisions de dix jours chacun, divisés en dix heures, chaque heure ayant cent minutes de cent secondes chacune: en d'autres mots ceci était une tentative de décimaliser le temps. Nous savons tous que les mois, groupés par trois et empruntant leurs noms aux caractéristiques des saisons, étaient nommés comme suit: vendémiaire, brumaire, frimaire; nivôse, pluviôse, ventôse; germinal, floréal, prairial; messidor, thermidor et fructidor. Les dix jours de la décade s'appelaient: primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et décadi. Les cinq jours qui manquaient au calendrier appelés "sans-culottides" ou "jours complémentaires" n'appartenaient à aucun mois et se prenaient à la fin de l'année, qui tombait à la fin de septembre, et qui commençait en fait le 22 septembre. Ce calendrier fut institué le 24 novembre 1793. Il fut aboli le 31 décembre 1805. Un tableau de concordance entre les calendriers républicain et grégorien est donné à la page suivante.

**TABEAU DE CONCORDANCE DES CALENDRIERS RÉPUBLICAIN ET GRÉGORIEN**

Année républicaine	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV
Mois													
1 vendémiaire	22 sept. 93	22 sept. 94	23 sept. 95	22 sept. 96	22 sept. 97	22 sept. 98	23 sept. 99	23 sept. 1800	23 sept. 01	23 sept. 02	24 sept. 03	23 sept. 04	21 sept. 05
10	1 <sup>er</sup> oct. 93	1 <sup>er</sup> oct. 94	2 oct. 95	1 <sup>er</sup> oct. 96	1 <sup>er</sup> oct. 97	1 <sup>er</sup> oct. 98	2 oct. 99	2 oct. 1800	2 oct. 01	2 oct. 02	3 oct. 03	2 oct. 04	2 oct. 05
20	11	12	13	12	11	11	12	12	12	13	13	12	12
1 brumaire	22	23	24	23	22	22	23	23	23	24	24	23	23
10	31	1 <sup>er</sup> nov. 94	1 <sup>er</sup> nov. 95	31	31	31	1 <sup>er</sup> nov. 98	1 <sup>er</sup> nov. 1800	1 <sup>er</sup> nov. 01	1 <sup>er</sup> nov. 02	2 nov. 03	1 <sup>er</sup> nov. 04	1 <sup>er</sup> nov. 05
20	10 nov. 93	10 nov. 94	10 nov. 95	10 nov. 96	10 nov. 97	10 nov. 98	11	11	11	11	11	11	11
1 frimaire	21	21	22	21	21	21	22	22	22	23	23	22	22
10	30	30	31	30	30	30	1 <sup>er</sup> déc. 98	1 <sup>er</sup> déc. 1800	1 <sup>er</sup> déc. 01	2 déc. 02	2 déc. 03	1 <sup>er</sup> déc. 04	1 <sup>er</sup> déc. 05
19	10 déc. 93	10 déc. 94	11	10 déc. 96	10 déc. 97	10 déc. 98	11	11	11	12	12	11	11
20	21	21	22	21	21	21	22	22	22	23	23	22	22
1 nivôse	30	30	31	30	30	30	31	31	31	31	1 <sup>er</sup> janv. 04	31	31
10	9 janv. 94	9 janv. 95	10 janv. 96	9 janv. 97	9 janv. 98	9 janv. 99	10 janv. 1800	10 janv. 1801	10 janv. 02	10 janv. 03	11	10 janv. 05	
20	20	20	21	20	20	20	21	21	21	21	22	21	21
1 pluviose	29	29	30	29	29	29	30	30	30	30	31	30	30
10	8 févr. 94	8 févr. 95	9 févr. 96	8 févr. 97	8 févr. 98	8 févr. 99	9 févr. 1800	9 févr. 1801	9 févr. 02	9 févr. 03	10 févr. 04	9 févr. 05	
20	19	19	20	19	19	19	20	20	20	20	21	20	20
1 ventôse	28	28	29	28	28	28	1 <sup>er</sup> mars 1800	1 <sup>er</sup> mars 1801	1 <sup>er</sup> mars 02	1 <sup>er</sup> mars 03	1 <sup>er</sup> mars 04	1 <sup>er</sup> mars 05	
10	10 mars 94	10 mars 95	10 mars 96	10 mars 97	10 mars 98	10 mars 99	11	11	11	11	11	11	11
20	21	21	21	21	21	21	22	22	22	22	22	22	22
1 germinal	30	30	30	30	30	30	31	31	31	31	31	31	31
10	9 avril 94	9 avril 95	9 avril 96	9 avril 97	9 avril 98	9 avril 99	10 avril 1800	10 avril 1801	10 avril 02	10 avril 03	10 avril 04	10 avril 05	
20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	21
1 floréal	29	29	29	29	29	29	30	30	30	30	30	30	30
10	9 mai 94	9 mai 95	9 mai 96	9 mai 97	9 mai 98	9 mai 99	10 mai 1800	10 mai 1801	10 mai 02	10 mai 03	10 mai 04	10 mai 05	
20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	21
1 prairial	29	29	29	29	29	29	30	30	30	30	30	30	30
10	8 juin 94	8 juin 95	8 juin 96	8 juin 97	8 juin 98	8 juin 99	9 juin 1800	9 juin 1801	9 juin 02	9 juin 03	9 juin 04	9 juin 05	
20	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	20
1 messidor	28	28	28	28	28	28	29	29	29	29	29	29	29
10	8 juil. 94	8 juil. 95	8 juil. 96	8 juil. 97	8 juil. 98	8 juil. 99	9 juil. 1800	9 juil. 1801	9 juil. 02	9 juil. 03	9 juil. 04	9 juil. 05	
20	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	20
1 thermidor	28	28	28	28	28	28	29	29	29	29	29	29	29
10	7 août 94	7 août 95	7 août 96	7 août 97	7 août 98	7 août 99	8 août 1800	8 août 1801	8 août 02	8 août 03	8 août 04	8 août 05	
20	18	18	18	18	18	18	19	19	19	19	19	19	19
1 fructidor	27	27	27	27	27	27	28	28	28	28	28	28	28
10	6 sept. 94	6 sept. 95	6 sept. 96	6 sept. 97	6 sept. 98	6 sept. 99	7 sept. 1800	7 sept. 1801	7 sept. 02	7 sept. 03	7 sept. 04	7 sept. 05	
20	17	17	17	17	17	17	18	18	18	18	18	18	18
1 <sup>er</sup> jour complémentaire	21	21	21	21	21	21	22	22	22	22	22	22	22
6 <sup>e</sup>													

Le calendrier républicain a cessé d'être en vigueur le 10 nivôse an XII - 31 décembre 1805

# CALENDRIER PERPÉTUEL

Système grégorien, 1500 à 2299

1600-2000	1700-2100	1800-2200	1500--1900	MOIS											
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
25 53 31	21 49 77	17 45 73	15 41 69 97	4	7	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
26 54 82	22 50 78	18 46 74	14 42 70 98	5	1	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
27 55 83	00 23 51 79	19 47 75	15 43 71 99	6	2	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
00 28 56 84	24 52 80	20 48 76	16 44 72	7	3	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6
01 29 57 85	25 53 81	21 49 77	17 45 73	2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
02 30 58 86	26 54 82	22 50 78	18 46 74	3	6	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1
03 31 59 87	27 55 83	00 23 51 79	19 47 75	4	7	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
04 32 60 88	28 56 84	24 52 80	20 48 76	5	1	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
05 33 61 89	01 29 57 85	25 53 81	21 49 77	7	3	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5
06 34 62 90	02 30 58 86	26 54 82	22 50 78	1	4	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6
07 35 63 91	03 31 59 87	27 55 83	00 23 51 79	2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
08 36 64 92	04 32 60 88	28 56 84	24 52 80	3	6	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
09 37 65 93	05 33 61 89	01 29 57 85	25 53 81	5	1	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
10 38 66 94	06 34 62 90	02 30 58 86	26 54 82	6	2	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
11 39 67 95	07 35 63 91	03 31 59 87	27 55 83	7	3	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5
12 40 68 96	08 36 64 92	04 32 60 88	28 56 84	1	4	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
13 41 69 97	09 37 65 93	05 33 61 89	01 29 57 85	3	6	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1
14 42 70 98	10 38 66 94	06 34 62 90	02 30 58 86	4	7	7	3	5	1	3	6	2	4	7	2
15 43 71 99	11 39 67 95	07 35 63 91	03 31 59 87	5	1	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
16 44 72	12 40 68 96	08 36 64 92	04 32 60 88	6	2	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5
17 45 73	13 41 69 97	09 37 65 93	05 33 61 89	1	4	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6
18 46 74	14 42 70 98	10 38 66 94	06 34 62 90	2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7
19 47 75	15 43 71 99	11 39 67 95	07 35 63 91	3	6	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1
20 48 76	16 44 72	12 40 68 96	08 36 64 92	4	7	1	4	6	2	4	7	3	5	1	3
21 49 77	17 45 73	13 41 69 97	09 37 65 93	6	2	2	5	7	3	5	1	4	6	2	4
22 50 78	18 46 74	14 42 70 98	10 38 66 94	7	3	3	6	1	4	6	2	5	7	3	5
23 51 79	19 47 75	15 43 71 99	11 39 67 95	1	4	4	7	2	5	7	3	6	1	4	6
24 52 80	20 48 76	16 44 72	12 40 68 96	2	5	6	2	4	7	2	5	1	3	6	1

1.							2.							3.							4.						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	12	13	6	7	8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	25	26	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					28	29	30	31				27	28	29	30	31			26	27	28	29	30	31	
5.							6.							7.							EXEMPLES: LE 14 MAI 1691 = LUNDI; LE 8 JUIN 1717 = MARDI; LE 5 AVRIL 1860 = JEUDI; LE 29 FÉV. 1960 = LUNDI; LE 11 AOÛT 2022 = JEUDI; LE 3 MARS 2099 = MARDI.						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S							
				1	2	3						1	2						1								
4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9	2	3	4	5	6	7	8							
11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16	9	10	11	12	13	14	15							
18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23	16	17	18	19	20	21	22							
25	26	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29							
							31							30	31												

MODE D'EMPLOI:

TROUVER L'ANNÉE DÉSIRÉE DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE GAUCHE. SUR CETTE LIGNE, À L'EXTRÊME DROITE, CHOISIR LE CHIFFRE CORRESPONDANT AU MOIS REQUIS. DANS LE CALENDRIER AU BAS DU TABLEAU, CE NUMÉRO CORRESPOND AU MOIS RECHERCHÉ.

## Calendrier perpétuel

Le soi-disant calendrier perpétuel consiste en une méthode, généralement sous forme de tableaux de lecture assez facile où ces calculs sont effectués, permettant de trouver le jour de la semaine qui correspond à une date donnée, pour n'importe quelle année passée ou future dans le calendrier grégorien. Un exemple d'une telle méthode sous forme de table facile à utiliser a déjà été publié dans *L'Ancêtre* (décembre 1979). Cette méthode avait apparemment été tirée du volume de Albert E. WAUGH intitulé "*Statistical Tables and Problems*" et elle est reproduite sur la page précédente.

Des méthodes de calcul simple utilisant des tableaux ou des calendriers spéciaux ont aussi été développées, soit pour déterminer la date de Pâques ou les phases de la lune, soit pour convertir une date du calendrier ecclésiastique ou chrétien au calendrier juif ou islamique, ou vice-versa. Un exemple d'une méthode pour établir la date de Pâques depuis 1582 a déjà été publié dans *L'Ancêtre* (avril 1980) et cet exemple est donné ci-dessous.

### Les dates de Pâques

Pour établir la date de Pâques, telle que consacrée par l'Eglise, il suffit de diviser l'année par 19 et ajouter une (1) unité au reste de cette division. Une fois ce nombre calculé (nécessairement entre 1 et 19), le tableau qui suit permet de situer la date de Pâques pour l'année recherchée.

Exemple: Année 1980

1980 divisé par 19 = 104 (reste 4)  $4 + 1 = 5$

En regardant le calendrier ci-dessous on voit que 5 correspond au 31 mars - le 31 mars 1980 étant un lundi, Pâques sera donc le dimanche suivant, soit le 6 avril.

#	Date pour Pâques	#	Date pour Pâques	#	Date pour Pâques	#	Date pour Pâques
1	14 avril	6	18 avril	11	25 mars	16	30 mars
2	3 avril	7	8 avril	12	13 avril	17	17 avril
3	23 mars	8	28 mars	13	2 avril	18	7 avril
4	11 avril	9	16 avril	14	22 mars	19	27 mars
5	31 mars	10	5 avril	15	10 avril		

#### Note

Selon le tableau, le jour de Pâques est toujours le dimanche suivant la date obtenue. Si on trouve un dimanche, pour la date obtenue, il faut quand même établir que Pâques sera le dimanche suivant.

De plus, aujourd'hui, des programmes d'ordinateurs ou algorithmes existent pour appliquer toutes les règles nécessaires et automatiser le processus de calculer le calendrier grégorien et ecclésiastique et de convertir les dates des fêtes ou celles de l'année civile entre ces calendriers et les calendriers juifs et islamiques ou vice-versa.

## Calendrier universel

L'existence de tous ces calendriers indique bien la difficulté que l'on rencontre en essayant d'imaginer un calendrier universel pratique, premièrement à cause du fait que notre année grégorienne actuelle basée sur 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 45.51 secondes n'est pas facilement divisible en parties égales de quartiers, mois, semaines, etc.

Plusieurs tentatives ont été faites pour uniformiser notre calendrier et enlever les irrégularités telles que les fêtes mobiles, la différence de longueur des mois, le fait que les dates ne tombent pas la même journée de la semaine d'une année à l'autre, etc., etc. EDWARDS, par exemple, a suggéré quatre périodes semblables de trois mois chacune, de 91 jours, le jour de l'An étant une journée à part. Un certain nombre de propositions suggèrent treize mois de vingt-huit jours ce qui aurait l'avantage que le calendrier pour un mois s'appliquerait à tous les mois. Chaque année il y aurait une journée additionnelle, soit un deuxième samedi à la fin de l'année avec un samedi additionnel à la fin de juin pour les années bissextiles. Une proposition semblable appelée le "World Calendar" a été discutée aux Nations Unies en 1956 mais ne fut pas adoptée.

## Conclusions

Ce bref article ne donne qu'un aperçu très superficiel de certains aspects de la mesure du temps, mais il répond à plusieurs questions que l'on se pose inmanquablement lorsqu'on fait de l'histoire, ou de la généalogie. Il va sans dire que les références qui suivent répondent à bien d'autres questions qui n'ont pas été soulevées dans cet article.

## Sources bibliographiques

1. Couderc, Paul. *Le Calendrier*. Coll. "Que sais-je?" Presses Universitaires de France, 1948.
2. Chauve-Bertrand, Abbé. *La question de Pâques et du Calendrier*. Les Oeuvres françaises, Paris, 1936.
3. Roger, Maxime Abbé. *Un problème déroutant du calendrier - la date de Pâques*. Lille, 1973.
4. Brind'Amour, Pierre. *Le calendrier romain*. Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1983.
5. Gevaert Fr. *Le calendrier républicain*. UGA, Heule, Belgique, 1965.
6. Bickerman, E. *Chronologie*. B.G. Teubner Verlags, Gesellschaft, Leipzig, 1963.
7. Denis-Boulet, Noël M. *Le Calendrier Chrétien*. Librairie Arthème Fayard, Paris, 1974.
8. Geoffrey, Thomas. *Making a Firm Date*. New Scientist, 25 March 1982.
9. Ziauddin, Sadar. *The Astronomy of Ramadan*. New Scientist, 24 June 1982.
10. Sauvaget, J. *Memento chronologique d'histoire musulmane*. Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1950.
11. Freeman-Grenville, G.S.P. *The Muslim and Christian Calendars*. Oxford University Press, 1963.
12. O'Neil, W.M. *Time and the Calendar*. Sydney University Press, 1975.
13. Edwards, W.E. *The Edwards Perpetual Calendar*. W.E. Edwards, 1943.
14. Pinaud, L.S.F. *A Perpetual Calendar*. Albany Daily Herald Print, Albany, N.Y., 1896.
15. Achelis, Elisabeth. *The World Calendar*. G.P. Putnam's Sons, New York, 1937.

16. Johnsen, Julia E. *Thirteen-Month Calendar*. The Reference Shelf, Vol VI, No 4, The H.W. Wilson Company, New York, 1929.
17. *Journal of Calendar Reform 1931*. Vol. 1. The World Calendar Association Inc. New York.
18. *Journal of Calendar Reform 1932*. Vol. II. The World Calendar Association Inc. New York.
19. Kirsopp-Michels, Agnes. *The Calendar of the Roman Republic*. Princeton University Press, 1967.
20. Meritt, Benjamin D. *The Athenian Year*. University of California Press, Los Angeles, 1961.
21. Provencher, Gérard E. *Calendrier perpétuel-Système grégorien, 1500-2299*. L'Ancêtre, décembre 1979, Vol. 6, no 4, p. 123.
22. Tardif, Marcel. *Notes sur le calendrier perpétuel*. L'Ancêtre, avril 1980, Vol. 6, no 8, p. 243-244.

\* \* \* \* \*

ELLE N'AVAIT PAS 116 ANS, MAIS 96!

par Raymond Gingras et Jacques Saintonge

CAMPAGNA, Marie-Rose (Joseph et Marie CANAC-MARQUIS) (fausse centenaire)  
 NICOLLS, Henry (veuf de Madeleine BOUFFARD, originaire de Londres, Angleterre)  
 m. Saint-François de l'île d'Orléans, le 19 février 1798

L'acte de sépulture de Marie-Rose CAMPAGNA extrait du registre de Saint-Henri-de-Lévis, se lit comme suit:

*Le Seize janvier mil huit cent cinquante deux, nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière du lieu Marie Rose Campagna, veuve d'Henry Nichols, décédée l'avant veille, âgée de cent seize ans. Présents Jean Côté et Jean Baptiste Roi qui n'ont pu signer.*

*F.H. Belle-Isle ptre*

D'après Tanguay et le PRDH, Marie-Rose a été baptisée à Saint-François de l'île d'Orléans, le 30 janvier 1755. Donc, lors de son décès, elle avait 96 ans, bientôt 97. Le missionnaire a commis cette erreur probablement à cause de la consonance des chiffres 96 et 116. D'ailleurs, les erreurs d'inscription étaient fréquentes à cette époque.

A son premier mariage, Henry NICOLLE, fils d'André et de Marguerite DUROCHER, a épousé Marie-Madeleine BOUFFARD, fille de Pierre et de Marie-Madeleine TURQUOT, à Saint-Jean I.O., le 9 novembre 1789. A son second mariage, Henry NICOLLS, fils d'André et de Marguerite DESROGES, de Londres, Angleterre, est dit veuf de Madeleine TURCOTTE (celle-ci était plutôt sa belle-mère). A remarquer aussi que le nom du mari est écrit différemment à chaque fois: NICOLLE, NICOLLS et NICHOLS. Lequel est correct? Le nom de la mère de l'époux est, dans un cas, DUROCHER, dans l'autre, DESROGES. Lequel est le bon? Probablement aucun des deux.

Sources: **Gingras**, Raymond et Jacques **Saintonge**: Album de centenaires (en préparation).

**Lemay**, J.-Armand et Robert **Mercier**: *Esquisse de Saint-Henri de la seigneurie de Lauzon*.

\* \* \* \* \*

# REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

L'Outaouais généalogique - Société de généalogie de l'Outaouais inc. - Vol. X, no 3, mai-juin 1988.

Mission St-François-de-Sales - 1838-1847 - Baptêmes (suite).  
Recherches en France - Minitel, où chercher, archives départementales, registres d'état civil, photocopies, mairies, cercles généalogiques, imprimés.  
L'attrait de l'Ouest - Joseph LEDUC / Angélique LALONDE  
CLAVE, CLAVELLE.  
La côte Saint-Louis (suite).

L'estuaire généalogique - 7e année, no 25, avril-mai-juin 1988

Répertoire du notaire Swibert-Vallier LARUE, (Archives nationales du Québec à Rimouski - a) contrats de mariage - ventes de terre.  
Généalogie - Simon SAVARD / Marie HURDOUIL  
Jean HUDON / Françoise DURAND - - - Pierre GAGNON / Vincente DESVARIEUX  
Michel AUBUT / Françoise AUVRAY - - - Robert CARON / Marie CREVET  
Gilles FOURNIER / Noëlle GAGNON - - - Jean GAUDREAU / Marie PROUSTEAU  
Etienne GIRARD / Marguerite GIBOULLEAU  
Notes marginales à la paroisse de Bic (Rimouski) référant à des mariages aux Etats-Unis de 1850 à avril 1888.

A moi Auvergne! - Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay - 11e année, 1er trimestre 1988.

Essai pour une méthode de présentation des données généalogiques.  
Les Archives départementales du Lot et du Quercy.

2e trimestre 1988.

Du côté de St. Ferréol des Côtes - Une petite commune du Livradois - Les Hameaux de St. Ferréol, et les patronymes.  
Familles d'Auvergne et du Velay étudiées ici et là.

Stemma - Revue du Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Ile-de-France  
Cahier no 36 - 9e année, Tome IX, fascicule 4, 4e trimestre 1987.

La vie des corporations à partir des "batteurs d'or".  
Des conséquences de la photocopie.  
Table alphabétique des noms des provinces de France, de leurs Villes Capitales, et de leurs Rivières.  
Les enfants abandonnés et trouvés.

Michigan's Habitant Heritage - French-Can. Heritage Soc. of Michigan - Jul. 1988.

Our Indian and Metis Ancestors.  
Etienne PIGAROUICHE (Lineage of Carol (LALONDE) HAMP) - LAMOUREUX dit GERMAIN, Jean-Baptiste DUBREUIL and his Metis family.  
Genealogy of the TREMBLAY Family - Part XV.

\* \* \* \* \*

## L'EVENEMENT DE 1888

Recherche: Jacques Saintonge

### Noces d'or

Mardi dernier, M. Félix RAINVILLE, père de M. le juge RAINVILLE, a célébré, à Ste-Angèle, le cinquantième anniversaire de son mariage avec Marie DAIGNEAULT dit LAPRISE. M. RAINVILLE est originaire de la paroisse de Beauport, où un de ses frères possède le domaine paternel, domaine qui appartient à la famille RAINVILLE et se transmet de père en fils depuis 274 ans, le premier RAINVILLE qui en a pris possession étant des premiers colons de la Nouvelle-France. M. Félix RAINVILLE a eu huit enfants, sept fils et une fille. Parmi les sept fils de M. RAINVILLE, on compte un juge, un avocat, un médecin, deux marchands et deux cultivateurs. Leur père est encore vert et frais comme un jeune homme et, malgré ses 72 ans, il sait encore tenir les manchons de la charrue comme pas un.

Sa femme est âgée de 66 ans. Leurs noces d'or ont été célébrées avec tout l'éclat possible. M. l'abbé RAINVILLE, cousin, a célébré le matin la sainte messe, et la journée s'est terminée par un dîner durant lequel les citoyens ont présenté de riches cadeaux aux vieux époux, accompagnés d'un excellent discours de la part de M. le curé BLANCHARD.

M. Gustave RAINVILLE, employé de la maison Surveyer, de Montréal, et fils du juge RAINVILLE, avait ce jour-là l'honneur d'être garçon d'honneur avec Mlle RAINVILLE, fille de M. Isaïe RAINVILLE de Sainte-Madeleine, comme fille d'honneur. Cette fête est une des plus belles dont Sainte-Angèle ait été témoin. (15 août 1888)

### Pénible catastrophe - Trois hommes noyés

Dans la nuit de dimanche dernier, 16 du courant, trois respectables citoyens se sont noyés accidentellement en revenant de St-Jean-Deschaillons, leur frêle embarcation ayant chaviré. Ce sont: Arthème BOISVERT, meunier, employé au moulin à vapeur de J.A. ROUSSEAU écr., M. Onésime PERRAULT, père, et son fils Ulric PERRAULT, tous trois de Ste-Anne-de-la-Pérade. Les familles éplorées recevront avec reconnaissance les renseignements de toutes personnes qui pourraient les retrouver sur le rivage du côté nord ou du côté sud, en s'adressant au Révd. B.C. BOCHET, Ste-Anne de la Pérade ou à M. H.G. GODIN, même lieu. Tout en rendant un bien grand service aux infortunées familles, elles pourront compter sur une récompense pour leurs peines. Voici leur signalement:

Arthème BOISVERT, 40 ans, teint brun avec moustache, grandeur 5 pieds 7 pces; surtout vert et pantalon en étoffe brun, chemise flanelle grise, collet en toile avec cravate noire, camisole et caleçon en laine rouge tricotée, scapulaires noir et blanc, deux Agnus Dei avec une grande médaille de Ste-Anne.

M. Onésime PERRAULT, vieillard à barbe blanche, habit jaune carreauté, veste en drap noir, pantalon d'étoffe grise, chemise carreautée, scapulaire noir.

M. Ulric PERRAULT, homme blond, 5 pieds 4 pouces, 36 ans, habillement brun et noir, chemise en flanelle grise avec collet pareil, cravate brun et bleu, scapulaire noir. (18 septembre 1888)

## La noyade de Ste-Anne

Nous recevons les détails complémentaires suivants au sujet de la triple noyade de dimanche soir à Ste-Anne de la Pérade:

Cinq personnes de Ste-Anne-de-la-Pérade, Gilbert GODON, canotier, George MORIN, agent du chemin de fer, Arthème BOISVERT, meunier, Onésime PERRAULT et Ulric PERRAULT son fils, laissaient vers 7 hres du soir St-Jean-Deschaillons pour venir à Ste-Anne dans une assez petite embarcation. Au milieu du fleuve un coup de vent fait chavirer l'embarcation et les cinq personnes sont précipitées à l'eau. Trois purent se cramponner à l'embarcation, mais celle-ci roulait continuellement et faisait lâcher prise aux naufragés; après quelques minutes d'efforts, Ulric PERRAULT et BOISVERT enfoncèrent pour ne plus reparaitre. Les trois autres luttèrent plus longtemps, mais après 30 à 40 minutes, le père PERRAULT lâcha prise lui aussi et disparut. Les deux autres, GODON et MORIN, réussirent à se maintenir assez longtemps pour attirer par leurs cris l'attention des gens qui travaillaient dans les bateaux qui creusent le chenal au Cap à la Roche. On envoya à leur secours et on réussit à les sauver. (19 septembre 1888)

Note: Onésime PERRAULT fut repêché à Ste-Croix le 17 et enterré au même endroit. Ulric PERRAULT fut retrouvé au même endroit le 25 et Arthème BOISVERT le même jour à la pointe Atkinson, à Saint-Romuald.

### Retrouvé

Le corps de M. Antoine VAUGEOIS, qui était disparu depuis une dizaine de jours, a été retrouvé samedi dernier en haut des Piles. M. VAUGEOIS qui était cultivateur demeurait à quelques lieues en haut des Piles, sur le St-Maurice.

Mardi le 4 courant, il se rendait à son champ pour y travailler. Or ses enfants ne le voyant pas revenir allèrent à sa recherche, craignant qu'il ne lui fut arrivé malheur. S'étant rendu sur la grève, ils ne trouvèrent que sa fourche au bord de l'eau. Convaincus qu'il était noyé, ils firent des recherches sur toute la rivière, et le lendemain, trouvèrent son chapeau sur une batture. Enfin samedi dernier, le corps était retrouvé et inhumé aux Piles. M. VAUGEOIS était âgé de soixante-cinq ans. C'était un français qui avait émigré en 1870. Il était établi dans le haut St-Maurice depuis de longues années et jouissait de l'estime générale.

On ignore comment il s'est noyé. On suppose qu'il serait descendu à la grève pour y boire, et que pris d'un vertige quelconque il serait tombé à l'eau. Le verdict du coroner a été "noyé accidentellement". (21 septembre 1888)

### Nécrologie

Le village de Château-Richer vient de perdre un de ses citoyens les plus marquants et les plus intègres dans la personne de M. Pierre CAUCHON, cultivateur, qui s'est éteint doucement dans le Seigneur le 25 du courant à l'âge de 68 ans et neuf mois. Modèle des époux, père tendre, ami véritable et dévoué, le regretté défunt laisse à sa famille éplorée et à ses concitoyens, l'exemple d'une vie sainte et le souvenir d'une carrière bien remplie.

M. CAUCHON était le gendre de M. Chs RHEAUME, ce presque centenaire dont la vaste vieillesse fait l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui le connaissent. Les funérailles auront lieu à Château-Richer lundi, le 29 du courant, à 7 1/2 a.m. Prière aux parents et aux amis d'y assister sans autre invitation. (26 octobre 1888)

\* \* \* \* \*

## SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

### QUESTIONS

- 1328 Charles-François VALIN-VASLIN (Charles VALIN et Charlotte VALLEE) est né le 20 juillet 1719. Date de son arrivée au pays, de son mariage et nom de son épouse. A-t-il une descendance? (Aimé Gagné 1756)
- 1329 Parents de Jean VADEBONCOEUR-SULTE et Thérèse TRUDEL mariés à Trois-Rivières le 31 août 1761. (Norman A. LaRose 1715)
- 1330 Lieu, date de mariage et parents de Jean-Baptiste GAUTHIER et Marie BIXE (?). Leur fille Caroline Charlotte GAUTHIER épouse Flavien VADEBONCOEUR à Trois-Rivières le 30 avril 1827. (Norman A. LaRose 1715)
- 1331 Lieu, date de mariage et parents de Jean DUFRESNE-RIVARD et Madeleine CARDIN. Leur fille Josephthe DUFRESNE épouse Joseph VADEBONCOEUR à Trois-Rivières le 19 janvier 1795. (Norman A. LaRose 1715).

### REPONSES

- 1104 Ancêtre septembre 1987: Ambroise DESAUTELS-LAPOINTE (Ambroise et Françoise AUCLAIR, de Saint-Hilaire) épouse Adélaïde RAINEAU-BLANCHARD (Louis et Isabelle BEAUDRY) à Saint-Jean-Baptiste le 18 septembre 1826. Source: Mariages de Saint-Jean-Baptiste, #4037, Salle Gagnon, Montréal. (Sr Lucienne Desautels, Gravelbourg, Sask. C.P. 897, S0H 1H0)
- 1322 D'après Fr. Eloi-Gérard Talbot dans Généalogie de Charlevoix-Saguenay, Vol. 4, p. 98. Cécile LATOUR est la fille de Charles et de Modeste LABRANCHE qui se sont mariés à Baie St-Paul le 10 novembre 1778. (E.L. Brassard 1658)
- 1323 Les parents de Nazaire BELANGER sont: BELANGER/GENEREUX (François et Anastasie GAGNON) à Elisabeth ESSIAMBRE (François et Brigitte NORMANDEAU) à Carleton le 9 septembre 1845. (E.L. Brassard 1658)
- 1328 Réponse partielle: Selon Drouin, Charles VALIN, soldat et maître d'école, originaire de Saint-Germain, Rémalard, év. Chartres, Perche, fils de Charles et Catherine VALLEE, épouse Louise CARRIER (Charles et Marie GESSERON de Lauzon-Lévis) le 7 janvier 1744. Tanguay VII nous donne Charles Jean VALIN comme enfant, né le 15 novembre 1744, marié et Geneste le 1er août 1771 à Geneviève VEZINA.

Correction: Dans le numéro de septembre (15-1), la réponse #1324 se rapporte à la question #1323.

\* \* \* \* \*

Décès de monsieur Joseph-Charles Doucet

Nous apprenons avec regret le décès de monsieur Joseph-Charles Doucet (membre #2083), survenu le 22 août à l'Hôtel-Dieu de Val-d'Or, à l'âge de 85 ans et 3 mois. Il était le père de messieurs Gérard Doucet (#1980) et René Doucet (#0522). Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

\* \* \* \* \*

# COURRIER DE LA BIBLIOTHEQUE

par René Doucet

## Dons de volumes

- De Jacques Saintonge. LEBEL, Gérard. *Nos ancêtres*. Editions Sainte-Anne-de-Beaupré, vol 15, 1988, 184 p. ---ANONYME. *Répertoire des municipalités du Québec*. Min. des Affaires municipales, 1983, 612 p. ---*Annuaire commercial du grand Montréal*. John Lovell & son Ltd, 1975. ---*Tableau de l'ordre des notaires de la province de Québec*. 1961, 303 p.
- De René Bureau. *Centre généalogique de l'Ouest*. No 54, 1988.

## Dons de l'auteur

- Saintonge, Jacques. *Zacharie Cloutier et quelques descendants*. 1977, 142 p.---*Jean Béland et quelques descendants*. 1977, 66 p. ---*Jean Ferron et quelques descendants*. 1978, 87 p. ---*Jean Côté et quelques descendants*. 1977, 143 p.---*Marin Boucher et quelques descendants*. 1977, 67 p. ---*Jean Crête et quelques descendants*. 1977, 55 p. ---*Etienne de Nevers dit Brantigny et quelques descendants*. 1977, 50 p. ---*Pierre Comeau et quelques descendants*. 1977, 81 p. ---*Le peuplier de mes aïeux* (425 notices ancestrales). 1978, 371 p. ---*Pierre Petit dit Milhomme*. 1977, 42 p. ---*Les Bisson ou Buisson de Saint-Cosme*. 1977, 82 p.---*Antoine Desrosiers*. 1977, 17 p. ---*Guillien Dubord dit Lafontaine*. 1977, 38 p.--*Simon Le Roy dit Audy*. 1977, 17 p. ---*Les Rivard et familles dérivées: Lavigne, Lacoursière, Dufresne, Loranger, Bellefeuille, Lanouette, etc.* 1978, 294 p.
- Provencher, Gérard E. *Répertoire des mariages de l'Ancienne-Lorette, paroisse Notre-Dame-de-l'Annonciation (1695-1987)*. Société de généalogie de Québec, publ. No 63, 1988, 362 p. (Copie pré-publication).
- Nadeau, Bernard E. *Canuck Odyssey*. 1986, 680 p. Dans ce volume, l'auteur a entrepris de raconter l'histoire de chaque lignée de ses ancêtres, en la mettant en parallèle avec les faits de la Grande Histoire. En se basant sur les ouvrages déjà publiés (on doit le féliciter d'avoir cité ses sources) et sur ses recherches personnelles, il a produit un travail qui apporte une contribution importante à la connaissance de cette lignée, spécialement celle des générations plus récentes. Ceux qui désirent obtenir plus de détails peuvent communiquer avec M. Nadeau, 26, Mickler Blvd, Augustine Beach, FL 32084, USA.

## Dons d'Associations de familles

- De l'Association des Robillard d'Amérique. *Les Robillardises*. Vol. 4, No 2, 1988.
- De l'Association des Archambault d'Amérique. *Bulletin*. No 14, 1988.
- De l'Association des familles Ouellet-te inc. *Le Hoûallet*. Vol. 20, No 2, 1988.
- De l'Association des Bernier d'Amérique inc. *Journal historique des Bernier*. Vol. 31, No 3, 1988.

## Acquisitions

- **Pagé, Johanne et Nancy Poulin.** *Mariages de Saint-Joseph-du-Lac (1855-1984) et de Saint-Placide (1848-1984).* Société de généalogie des Laurentides, série "Les Seigneuries" vol. 6-1, 1987, n. p. ---*Mariages de Saint-Agapit (1946-1984) et Holy Family (1957-1984).* Idem, vol 6-3, 1988, n. p. ---*Mariages de la partie nord du comté d'Argenteuil.* Idem, vol. 7-1, 1988, n. p.
- **Pérodeau, Gérard.** *Répertoire des mariages de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun (1928-1986).* Centre de généalogie S.C., publ. No 98, 1988, 373 p.---*Répertoire des mariages de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun (1944-1987).* Idem, publ. No 99, 1988, 172 p.
- **Léger, Ronald.** *Mariages de la paroisse Holy Family de Montréal 1926-1987.* Ronald Léger éditeur, 1988, 157 p.
- **Meyer, Mary K.** *Meyer's Directory of Genealogical Societies in the USA and Canada.* Mary K. Meyer Editor, 7th Edition, 1988, 82 p.
- **Plante, Rémi.** *La famille Plante. Des pages ... de petite histoire.* 1987, 237 p.
- **Léger, Jean-Marie et Paul-Emile Prigent.** *Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Paul-Apôtre de Beauharnois 1959-1987.* Editions du Pré-Léger, 1988, n. p.--*Répertoire des mariages de Notre-Dame-de-la-Paix de Melocheville 1943-1987.* Idem, 1988, n. p. ---*Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Etienne de Beauharnois 1869-1987.* Idem, 1988, n. p. ---*Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Augustin, Salaberry-de-Valleyfield 1962-1987.* Idem, 1988, n. p.---*Répertoire des mariages de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens de Maple-Grove comté de Beauharnois 1955-1987.* Idem, 1988, n. p. ---*Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Jean-Chrysostome comté de Châteauguay 1841-1987.* Idem, 1988, n. p.
- **Prigent, Paul-Emile.** *Répertoire des mariages de la paroisse Immaculée-Conception-de-Bellerive, Salaberry-de-Valleyfield 1970-1987.* Idem, 1988, n. p.---*Baptêmes de la paroisse Immaculée-Conception-de-Bellerive, Salaberry-de-Valleyfield 1900-1987.* Idem, 1988, n. p. ---*Décès et sépultures de la paroisse Immaculée-Conception-de-Bellerive, Salaberry-de-Valleyfield 1900-1987.* Idem, 1988, n. p. ---*Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Joseph-Artisan, Salaberry-de-Valleyfield 1956-1987.* Idem, 1988, n. p.
- **Reisinger, Joy et Elmer Courteau.** *The King's Daughters.* Revised edition, Joy Reisinger, Sparta, WI, 1988, 233 p.
- **Hamel, Brigitte.** *Recensement de la paroisse Saint-Narcisse, 1886.* Archives de l'évêché de Trois-Rivières, collection "Recensements" No 34, 1988, 108 p.
- **Revue: L'Action française.** Vol. 1-20, 1917-1928.

## Dons en argent

- Anonyme 100,00 \$ US

Merci à tous ceux qui ont fait si généreusement don de volumes et d'argent.

\* \* \* \* \*

## INVITATION

### ASSEMBLEE MENSUELLE

Date: Le mercredi 19 octobre 1988

Heure: 20:00

Endroit: Salle Henri-Gagnon, local 3155  
Pavillon Casault, 1210 av. du Séminaire  
Cité universitaire, Sainte-Foy

Conférencier: Jean-Pierre Gagnon

Sujet: "Les hommes du 22e bataillon (can. fr.) et leurs combats"

A cette occasion il y aura lancement de deux nouvelles publications:

1. *Répertoire des mariages de L'Ancienne-Lorette (1695-1987)*, par Gérard E. Provencher. SGQ, contribution No 63.
2. *Répertoire des mariages, série Rivière-du-Loup et Témiscouata, Vol. 1, MRC Rivière-du-Loup (1ère partie) (1813-1986)*, par Robert-Edmond Gingras, Jean-Guy Roy et Michel Beaulieu. SGQ, contribution No 60.

### BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture: Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00  
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.

Publications de la Société: On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 1246, pavillon Casault, Université Laval: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

\* \* \* \* \*

### NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

#2200	Allard, Suzanne	3-3455, rue Maricourt, Sainte-Foy, QC, G1W 2M4
#2201	Pageau, Alain	3424, av. Tewkesbury, Stoneham, QC, G0A 4P0
#2202A	Bédard-Pageau, Sylvie	3424, av. Tewkesbury, Stoneham, QC, G0A 4P0
#2203	Castonguay, Michèle	1139, rue du Père-Vimont, Sillery, QC, G1S 3P0
#2204	Roy, Louise	732, rue St-Louis, Terrebonne, QC, J6W 1J6
#2205	Carrier, Emery	5, rue Ouellon, Campbellton, N.B., E3N 2E3
#2206	Norbut, Robert G.	906, N. Institute St., Colorado Springs, CO 80903, USA
#2207	Fortier, Roger	356 rue Goulet, C.P. 2000, Black Lake, QC, G0N 1A0

\* \* \* \* \*